Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 9470550
Centre d'intérêt: 874

Blouin, Roch.

Equipement motorisé : orientations pour le développement du secteur : document de consultation / [recherche et rédaction, Roch Blouin, Pierre Abran ; coordination, Fernand Laplante, André Blanchet ; Direction de la formation professionnelle]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1989.
140 p. : ill., cartes ; 28 cm.

La couv. porte en outre: 10; La formation professionnelle au secondaire. Code: 16-4138-52; 8990-895. Notes bibliogr.: p. 133-135.

ISBN 2-550-14825-8

Vedette(s)-secondaire(s): Abran, Pierre * Laplante, Fernand, éd * Blanchet, André, éd * Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la formation professionnelle

Descripteur(s): Techniques physiques * Formation professionnelle * Développement de programmes * Programme d'études * Caractéristiques socio-économiques * Main-d'oeuvre * Organisation pédagogique * Marché du travail * Diplômé * Plan de développement * Statistiques * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Equipement motorisé

Ce document présente quatre grands volets du secteur "équipement motorisé" en vue de procéder au développement des programmes: 1- le profil socio-économique du secteur (entreprises, travailleurs, professions, faits nouveaux); 2- les besoins de main-d'oeuvre anticipés pour chaque profession exercée dans le secteur; 3- l'organisation de la formation professionnelle (programmes, clientèles, lieux de formation); 4- l'écart entre le nombre de finissants formés par le système d'éducation et le nombre de travailleurs requis dans l'industrie. Cette démarche conduit à la formulation d'une série d'hypothèses de développement relatives aux programmes de ce secteur et à une réflexion autour des mesures à prendre pour favoriser ce développement.

Type de document:

10 ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

ORIENTATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

DOCUMENT DE CONSULTATION

la FORMATION PROFESSIONNELLE au secondaire

Québec

94-70550

ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

ORIENTATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

DOCUMENT DE CONSULTATION

Équipe de production

Recherche et rédaction	Roch Blouin, c.o. Pierre Abran, ADP, secteur Équipement motorisé, DFP, MÉQ
Recherche	Edmond Pépin, enseignant du secteur Équipement motorisé
Coordination	Fernand Laplante, DFP, MÉQ André Blanchet, DFP, MÉQ
Correction-révision	Karen Dorion-Coupal, SLDC
Saisie du texte	Services linguistiques Dorion-Coupal
Édition électronique	Lucie Bédard, Services de publicatique enr.
Consultation	André Breault, responsable du secteur Équipement motorisé, DFP, MÉQ Gabriel Tourigny, ADP, secteur Équipement motorisé, DFP, MÉQ Bernard Duprat, ADP, secteur Équipement motorisé, DFP, MÉQ

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage s'est avérée possible grâce à la participation de nombreuses personnes et organismes.

La Direction de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation du Québec tient à souligner le nombre et la qualité des renseignements fournis par les personnes consultées, ainsi que leur grande disponibilité au moment des visites d'entreprises et entrevues effectuées. Une liste des personnes-ressources et des organismes contactés a été placée à la fin du document.

Le lecteur notera toutefois que ces personnes n'ont pas validé le contenu du présent ouvrage.

Dépôt légal : Quatrième trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-14825-8

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Objectif général et structure du document

Afin de mettre en lumière les avenues possibles du développement de l'enseignement professionnel dans le secteur *Équipement motorisé*, et ainsi concrétiser l'importante réforme en cours, nous avons ouvert dans les premiers chapitres de cet ouvrage quatre grands volets :

1. Le profil socio-économique du secteur (entreprises, travailleurs, professions, faits nouveaux);
2. Les besoins de main-d'oeuvre anticipés pour chaque profession exercée dans le secteur;
3. L'organisation de la formation professionnelle (programmes, clientèles, lieux de formation);
4. L'écart entre le nombre de finissants formés par le système d'éducation et le nombre de travailleurs requis dans l'industrie.

Cette démarche a conduit à la formulation d'une série d'hypothèses de développement relatives aux principaux programmes du secteur. Faut-il créer de nouveaux programmes? Quels sont les programmes à supprimer, réviser, fusionner...? Dans quels lieux de formation devrait-on offrir ces programmes? À quelle clientèle devrait-on les destiner? Y a-t-il d'autres mesures à prendre pour mieux adapter l'enseignement offert dans ce secteur professionnel aux exigences du monde du travail?

Les quatre premiers chapitres ont fourni de précieux éléments de réponse à ces questions. Ces éléments font l'objet des chapitres 5 et 6.

Démarche de recherche

Ce document présente les données de nombreuses études réalisées par des instances gouvernementales ou parapubliques : bulletins statistiques, monographies sectorielles, répertoires, etc.

Il résulte également de la consultation de représentants de plusieurs entreprises, associations professionnelles ou organismes directement reliés au secteur. Une liste des documents de référence et des personnes-ressources consultées a été placée à la fin du document. Les chiffres entre parenthèses accompagnant les tableaux, cartes ou citations renvoient aux sources d'information correspondantes.

La démarche de recherche qui a présidé à cette étude est explicitée dans le document-synthèse *Guide pratique pour l'élaboration des plans de développement de secteur*, disponible sur demande à la Direction de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation du Québec. Le lecteur intéressé à en savoir davantage sur la structure interne du présent ouvrage est invité à consulter le guide mentionné.

Mise en garde

De façon générale, les renseignements contenus dans ce document de consultation visent à outiller la Direction de la formation professionnelle du MÉQ dans ses prises de position concernant les programmes d'études offerts dans le secteur de l'équipement motorisé (chapitres 5 et 6).

En fait, l'originalité et le mérite du présent ouvrage résident dans le lien qu'il établit entre les besoins de main-d'oeuvre observés dans le secteur et les interventions jugées souhaitables sur le plan des programmes éducatifs. Aussi, le portrait socio-économique tracé dans les deux premiers chapitres ne prétend pas constituer une analyse économique formelle du secteur à l'étude, mais plutôt une présentation structurée de données tirées de documents existants et sujettes à interprétation.

Il sera important en effet d'interpréter avec soin les données avancées dans certains tableaux car, selon la source utilisée, il arrive que les méthodes et les années de cueillette diffèrent. Un effort a été fait cependant pour recourir aux sources qui reflétaient le plus fidèlement possible la situation actuelle.

Précisions

L'expression «demande supplémentaire de main-d'oeuvre» traduit tantôt les besoins anticipés de travailleurs à moyen terme (1987-1991) tels que rapportés dans le Système de projection des professions au Canada (SPPC), tantôt une pondération des prévisions de besoins annuels de main-d'oeuvre rapportées pour la période 1985-1995 dans trois documents : SPPC, Modèle Québécois de prévisions par profession (MQPP) et Emploi-Avenir...

Une liste des sigles, abréviations et acronymes utilisés dans le document apparaît aux dernières pages.

Genre des titres et professions

Nous nous sommes basés sur la Classification canadienne descriptive des professions pour identifier, désigner ou classer les professions exercées dans le secteur. Or, ce document ne renferme que les appellations masculines des professions.

Consultation prévue

De façon systématique, le ministère de l'Éducation consultera les partenaires de l'éducation et du monde du travail sur les orientations proposées dans ce document. Le rapport de consultation qui en émanera servira à établir les priorités de développement du secteur Équipement motorisé dans le réseau scolaire. Ces priorités sectorielles seront confrontées à celles des autres secteurs d'enseignement professionnel pour lesquels un semblable document aura été produit.

Cette vaste opération se conclura par l'élaboration du Plan quinquennal des productions de programmes pour le niveau secondaire qui tiendra compte notamment des contraintes financières. Le plan sera publié au cours de l'année 1989.

Lecture rapide

Les chapitres 5 et 6 de cet ouvrage renferment les éléments clés des orientations à donner au développement du secteur.

PRÉSENTATION DU SECTEUR

Le secteur de formation professionnelle Équipement motorisé a pour objet l'ensemble des activités d'entretien et de réparation de véhicules automobiles, de véhicules de loisirs et d'entretien, de véhicules lourds (industriels, agricoles, forestiers et miniers, de construction et de transport) et d'embarcations à moteur, y compris le commerce afférent aux pièces et accessoires de ces divers véhicules.

Le secteur Équipement motorisé a revêtu par le passé une importance remarquable quant aux ressources humaines et matérielles investies et quant à la taille de sa clientèle. Cependant, il a connu de graves difficultés d'adaptation liées à une érosion de la clientèle scolaire et à un retard des programmes sur les nouvelles technologies marquant le développement du secteur. De plus, une distribution trop généreuse des programmes a sans doute contribué à saturer le marché de l'emploi et à désintéresser conséquemment du secteur un nombre important de candidats. À cela se conjugue un problème d'image, les métiers de réparation et d'entretien (jugés «salissants») ne cessant de perdre de l'attrait au profit des métiers laissant une large place à la vente.

De façon générale, les professions d'entretien et de réparation retenues ici requièrent une formation d'au moins un an et demi; il s'agit, selon la Classification canadienne descriptive des professions (CCDP), de professions spécialisées et semi-spécialisées pratiquées par environ 80 pour cent de la main-d'oeuvre.

L'analyse des données socio-économiques récentes démontre des **besoins de formation initiale** plutôt modérés d'un peu moins de deux pour cent de l'ensemble des travailleurs et travailleuses. Toutefois, en raison de l'introduction massive de nouvelles technologies dans le domaine de la fabrication de véhicules, et en supposant que le rythme de vente enregistré entre 1986 et 1988 se poursuive, des besoins de formation initiale pourraient atteindre prochainement environ quatre pour cent de la main-d'oeuvre.

Les **besoins de perfectionnement et de recyclage** sont par ailleurs dans ce secteur considérables. L'opinion est unanimement partagée par les divers intervenants et observateurs du secteur, soit par les Commissions de formation professionnelle concernées, le Conseil provincial des comités paritaires des services automobiles du Québec, la Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec ainsi que par les spécialistes du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, et du ministère de l'Éducation...

La présente étude démontre que le secteur de formation Équipement motorisé, quoique substantiellement engagé dans le processus de refonte de ses programmes, doit poursuivre ses efforts d'implantation de la nouvelle politique de formation professionnelle et ce, prioritairement dans les sous-secteurs Véhicules lourds et Véhicules de loisirs et d'entretien.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1. PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE 1

1.1 Les entreprises 1
- A. Catégories d'entreprises 3
- B. Taille des entreprises 10
- C. Particularités des entreprises 13
- D. Demande de main-d'oeuvre par catégorie d'entreprise 17

1.2 Les travailleurs et travailleuses 21
- A. Grands systèmes 23
- B. Données particulières 29

1.3 Les professions 35
- A. Identification des professions du secteur 37
- B. Liens horizontaux entre les professions du secteur 44

1.4 Les facteurs déterminants 45

CHAPITRE 2. DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE PAR PROFESSION 49

2.1 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les professions courantes 49
- A. Présentation des données 51
- B. Sources complémentaires 60
- C. Commentaires 61
- D. Perspectives générales 61

2.2 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les nouvelles professions 63

CHAPITRE 3. ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE . . 67

3.1 Le secteur 67
- A. Définition du secteur actuel 69
- B. Définition du secteur effectif 72

3.2 Les formations 75
- A. Programmes d'études 77
- B. Clientèle 80
- C. Enseignements 90
- D. Caractéristiques des formations 96

CHAPITRE 4. ÉCARTS ENTRE L'OFFRE DE DIPLÔMÉS ET LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE 101

4.1 Les écarts les plus significatifs 101

4.2 Explication des écarts 105
- A. Mécanique automobile 108
- B. Carrosserie 108
- C. Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien 109
- D. Vente de pièces mécaniques au comptoir 109
- E. Mécanique de véhicules lourds 110
- F. Mécanique marine 110
- G. Mécanique de machines agricoles 111

CHAPITRE 5. HYPOTHÈSES DE DÉVELOPPEMENT 113

5.1 Les hypothèses émises pour chacun des programmes 113
- A. Programmes à parachever 116
- B. Programmes à développer 116
- C. Programmes en suspens 116

5.2 Les lignes directrices 119
- A. Besoins prioritaires 121
- B. Usagers et types de formation 121
- C. Lieux de formation 122

CHAPITRE 6. PROGRAMMES À DÉVELOPPER ET AUTRES MESURES À PRENDRE 123

6.1 Les programmes d'études 123

6.2 Les autres mesures 127
- A. Perfectionnement des enseignants 129
- B. Démarche pédagogique 129
- C. Démarche administrative 129

BIBLIOGRAPHIE ET PERSONNES-RESSOURCES 131

Références bibliographiques 131

Personnes-ressources 137

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Catégories d'entreprises	4
TABLEAU 1.1.A.	Description des activités économiques par catégorie et classe	5
TABLEAU 2	Taille des entreprises	11
GRAPHIQUE 1.1.B.a)	Nombre d'entreprises de réparation et d'entretien d'automobiles en 1980 et en 1987	12
TABLEAU 1.1.B.b)	Catégories et taille des entreprises du secteur en 1987	13
TABLEAU 3	Particularités des entreprises	14
TABLEAU 1.1.C.a)	Particularités des entreprises par catégorie et région	15
GRAPHIQUE 1.1.C.b)	Répartition régionale du nombre de concessionnaires d'automobiles neuves en 1987	16
GRAPHIQUE 1.1.C.c)	Répartition régionale du nombre d'ateliers de carrosserie en 1987	16
GRAPHIQUE 1.1.C.d)	Répartition régionale du nombre de garages indépendants en 1987	17
TABLEAU 4	Demande de main-d'oeuvre par catégorie d'entreprise	18
TABLEAU 5	Travailleurs et travailleuses	24
TABLEAU 1.2.A.a)	Nombre et pourcentage de travailleurs et de travailleuses par région	25
TABLEAU 1.2.A.b)	Analyse structurelle du secteur par catégories et classes d'activités	26
TABLEAU 1.2.B.a)	Portrait de la distribution des réparateurs de véhicules automobiles au Québec en 1987	30
TABLEAU 1.2.B.b)	Distribution des mécaniciens de véhicules lourds dans les domaines du camionnage, du transport par autobus et de la machinerie lourde	31
TABLEAU 1.2.B.c)	Commis-vendeurs de pièces de véhicules automobiles régis par les comités paritaires, Québec 1987	32
TABLEAU 6	Identification des professions	37
TABLEAU 7	Liens horizontaux entre les professions	44
TABLEAU 2.1.A.a)	Compilation de diverses statistiques concernant la demande annuelle à long terme	52
TABLEAU 8	Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession courante	53
TABLEAU 2.1.A.b)	Vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation (CCDP-5135) : prévision de l'effectif et des besoins bruts de main-d'oeuvre	54

TABLEAU 2.1.A.c)	Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles (CCDP-8581) : prévision de l'effectif et des besoins bruts de main-d'oeuvre	55
TABLEAU 2.1.A.d)	Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction (CCDP-8584) : prévision de l'effectif et des besoins bruts de main-d'oeuvre	56
TABLEAU 2.1.A.e)	Mécaniciens de moteurs marins (CCDP-8592) : prévision de l'effectif et des besoins bruts de main-d'oeuvre	57
TABLEAU 2.1.A.f)	Surplus et pénuries de main-d'oeuvre prévus au Québec et dans ses régions pour 1989	58
TABLEAU 10	Liste des professions couvertes par chacun des programmes d'enseignement professionnel du secteur actuel, 1988-89	70
TABLEAU 11	Liste des professions couvertes par chacun des programmes du secteur effectif	73
TABLEAU 12	Programmes de formation professionnelle	77
TABLEAU 13	Clientèle	80
TABLEAU 3.2.B.a)	Répartition des inscriptions par programme et région en 1988-89	83
TABLEAU 3.2.B.b)	Formation professionnelle des adultes plein-temps : nombre d'inscriptions aux programmes du secteur Équipement motorisé	84
TABLEAU 3.2.B.c)	Clientèle du secteur privé : nombre d'inscriptions aux programmes du secteur Équipement motorisé	85
TABLEAU 3.2.B.d)	Synthèse des inscriptions aux programmes de formation initiale en 1988-89	86
TABLEAU 3.2.B.e)	Synthèse des inscriptions régionales aux programmes de formation initiale en 1988-89	87
TABLEAU 3.2.B.f)	Évolution des inscriptions de 1985 à 1988	88
TABLEAU 3.2.B.g)	Représentation graphique des inscriptions aux programmes du secteur Équipement motorisé de 1985 à 1988	89
TABLEAU 3.2.B.h)	Répartition régionale des travailleurs en 1987 et inscriptions au 7 octobre 1988, groupe CCDP-8581	90
TABLEAU 3.2.C.a)	Répartition des programmes autorisés en région, 1988-89	91
CARTE 3.2.C.b)	Distribution géographique des autorisations d'enseignement des programmes du sous-secteur Mécanique automobile	92
CARTE 3.2.C.c)	Distribution géographique des autorisations d'enseignement des programmes du sous-secteur Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien	93
CARTE 3.2.C.d)	Distribution géographique des autorisations d'enseignement des programmes des sous-secteurs Carrosserie et Vente de pièces mécaniques au comptoir	94

CARTE 3.2.C.e)	Distribution géographique des autorisations d'enseignement des programmes des sous-secteurs Mécanique de véhicules lourds et Mécanique marine	95
TABLEAU 4.1.A.	Répartition des travailleurs selon la formation reçue et demande annuelle à long terme	103
TABLEAU 14	Écarts les plus significatifs entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre	104
TABLEAU 4.2	Synthèse des écarts entre l'offre de formation et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre	107
SCHÉMA 5.1	Cheminement de formation proposé pour le secteur Équipement motorisé, 1989	115
TABLEAU 5.2.A.	Priorités de développement des programmes du secteur Équipement motorisé	121
TABLEAU 5.2.C.	Plan d'action quant au nombre d'autorisations à accorder par programme	122
TABLEAU 6.1	Plan d'action quant au développement des programmes du secteur	125

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 LES ENTREPRISES

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 Les professions

1.4 Les facteurs déterminants

LES ENTREPRISES

A. CATÉGORIES D'ENTREPRISES

Le secteur de formation professionnelle Équipement motorisé embrasse les activités d'entretien et de réparation pratiquées dans le très vaste domaine des véhicules automobiles, des véhicules de loisirs et d'entretien, des véhicules lourds (industriels, agricoles, de construction et de transport) et des embarcations et navires à moteur. Il s'intéresse également à la circulation des pièces et accessoires de ces véhicules.

Afin d'établir les catégories d'entreprises du secteur, nous avons retenu les industries listées dans le Système de projection des professions au Canada (1) qui comportaient un nombre significatif de travailleurs et travailleuses appartenant à l'un ou l'autre des groupes[1] suivants :

- CCDP (2) 5135 : vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation n.c.a.;
- CCDP 8581 : mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles;
- CCDP 8584 : mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction;
- CCDP 8592 : mécaniciens de moteurs marins.

Au nombre de 14, les activités économiques ainsi retenues pouvaient se résumer en sept grandes catégories d'entreprises (classification maison) :

- commerce;
- transport;
- administration publique;
- construction;
- construction navale;
- services et
- industries primaires.

Le tableau 1 présente en détail cette situation, tandis que le tableau 1.1.A. décrit les activités économiques pertinentes aux 14 classes précitées. Tous deux découlent de l'analyse des données du SPPC et de l'expérience des spécialistes de l'éducation et du monde du travail consultés.

---

1. Dans ces quatre groupes, seules les professions requérant une formation professionnelle de niveau secondaire retiendront notre attention (voir chapitre 1.3).

Tableau 1
CATÉGORIES D'ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes
• Commerce	– Commerce de détail – Commerce de gros
• Transport	– Transport maritime – Transport urbain et interurbain – Transport divers
• Administration publique	– Administration fédérale – Administration provinciale – Administration locale
• Construction	– Construction
• Construction navale	– Construction navale
• Services	– Autres services
• Industries primaires	– Exploitations agricoles – Exploitations forestières – Exploitations minières
Direction de la formation professionnelle, MÉQ	

Tableau 1.1.A.
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PAR CATÉGORIE ET CLASSE

Catégories – Classes	Activités économiques[a]	Description[b]
• **COMMERCE**		
Commerce de détail	– Détaillants de pneus, d'accumulateurs et d'accessoires	– Magasins de fournitures pour la maison et l'auto – Magasins de pneus, d'accumulateurs, de pièces et d'accessoires
	– Stations-service et postes d'essence	– Stations-service – Postes d'essence
	– Détaillants de véhicules automobiles	– Concessionnaires d'automobiles (neuves) – Concessionnaires d'automobiles d'occasion
	– Ateliers de réparation de véhicules automobiles	– Garages (réparations générales) – Ateliers de peinture et de carrosserie – Ateliers de réparation de boîtes de vitesse – Autres ateliers de réparation de véhicules automobiles
Commerce de gros	– Grossistes de véhicules automobiles et d'accessoires	– Grossistes d'automobiles, de camions, d'autobus et d'autres véhicules automobiles (remorques) – Grossistes de pièces et d'accessoires de véhicules automobiles
	– Grossistes de machinerie et de matériel agricoles	– Grossistes de machines, de matériel et de fournitures agricoles

Sources :
a. Classification des activités économiques, Bureau fédéral de la statistique
b. Classification type des industries, Statistique Canada

Direction de la formation professionnelle, MÉQ 1/6

Tableau 1.1.A.
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PAR CATÉGORIE ET CLASSE

Catégories – Classes	Activités économiques	Description
	– Grossistes de machinerie et de matériel n.c.a.	– Grossistes de machines, de matériel et de fournitures de construction et d'exploitation forestière – Grossistes de machines, de matériel et de fournitures d'extraction minière – Grossistes de machines, de matériel et de fournitures industriels (manutention et levage) – Grossistes de machines, de matériel et de fournitures électriques et électroniques (moteurs diesels et groupes électrogènes)
• **TRANSPORT**		
Transport maritime	– Transport par eau	– Industrie du transport par eau de voyageurs et de marchandises – Traversiers – Industrie du remorquage maritime – Industrie de l'affrètement des navires – Autres industries du transport par eau
	– Services auxiliaires du transport par eau	– Industrie de la manutention des cargaisons – Industrie de l'administration portuaire – Industrie du sauvetage maritime – Service de pilotage – Industrie des agences d'expédition maritime – Autres industries des services relatifs au transport par eau
Transport urbain et interurbain	– Transport interurbain et rural par autocar	– Industrie du transport en commun interurbain et rural
	– Transport urbain	– Industrie du transport en commun urbain (autobus)
	– Exploitation de taxis	– Industrie du taxi

Tableau 1.1.A.
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PAR CATÉGORIE ET CLASSE

Catégories – Classes	Activités économiques	Description
Transport divers	– Déménagement de biens usagers	– Industrie du déménagement et de l'entreposage de biens usagés
	– Autre camionnage (sauf biens usagers)	– Industrie du camionnage de marchandises ordinaires – Industrie du camionnage de liquide en vrac – Industrie du camionnage de matières sèches en vrac – Industrie du camionnage de produits forestiers – Autres industries de camionnage
	– Entretien de routes et de ponts	– Industrie de l'entretien des routes, des rues et des ponts
	– Autre transport	– Industrie du transport scolaire – Industrie du transport par autobus nolisés et d'excursion – Industrie des services de limousine aux aéroports et aux gares
• **ADMINISTRATION PUBLIQUE**		
Administration fédérale	– Défense nationale	– Services de défense : arsenal maritime, base aérienne militaire, base navale, recherche, camps militaires, forces armées, défense civile et militaire
	– Autres services fédéraux	– Services de protection – Gestion de l'environnement
Administration provinciale	– Administration provinciale	– Services de protection (centres correctionnels, police) – Gestion de l'environnement – Autres services (voirie)

Tableau 1.1.A.
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PAR CATÉGORIE ET CLASSE

Catégories – Classes	Activités économiques	Description
	– Administration locale	– Services de protection (centres de détention, police, lutte contre l'incendie) – Gestion de l'environnement – Autres services (voirie)
• **CONSTRUCTION**	– Bâtiment (entrepreneurs généraux)	– Logements unifamiliaux – Appartements et autres logements multiples – Rénovation de bâtiments résidentiels – Bâtiments industriels légers et manufactures – Bâtiments commerciaux – Bâtiments d'institutions
	– Ponts et voies publiques (construction de)	– Routes, rues et ponts – Systèmes d'adduction d'eau et réseaux d'égout
	– Autres travaux de construction	– Centrales hydro-électriques et infrastructures – Lignes de transmission d'énergie et de télécommunications – Autre construction lourde (barrages, canaux, chemins de fer, métros, parcs, quais, tunnels, etc.)
	– Entrepreneurs spécialisés	– Démolition – Forage de puits d'eau – Installation de fosses septiques – Travaux d'excavation et de nivellement – Travaux d'asphaltage d'aires de stationnement et voies de passage
• **CONSTRUCTION NAVALE**	– Construction et réparation de navires	– Industrie de la construction et de la réparation de navires (de plus de 5 tonnes) : bateaux de pêche, cargos, chantiers navals, dragueurs, paquebots, remorqueurs, etc.)

Direction de la formation professionnelle, MÉQ 4/6

Tableau 1.1.A.
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PAR CATÉGORIE ET CLASSE

Catégories – Classes	Activités économiques	Description
	– Construction et réparation d'embarcations	– Industrie de la construction et de la réparation d'embarcations (de moins de 5 tonnes) : canots de sauvetage, embarcations de plaisance et de sport, paquebots de croisière et yachts, réparation de bateaux et navires
• SERVICES		
Autres services	– Location d'autos et de camions	– Services de location d'automobiles et de camions
• INDUSTRIES PRIMAIRES		
Exploitations agricoles	– Fermes expérimentales et universitaires	– Fermes expérimentales – Fermes expérimentales (universitaires ou gouvernementales)
	– Services agricoles	– Services de préparation, d'ensemencement et de travail des sols – Services de poudrage et de pulvérisation des cultures – Services de moissonnage, de pressage et de battage – Autres services relatifs aux cultures (épandage d'engrais, etc.)
Exploitations forestières	– Exploitations forestières	– Exploitation forestière : abattage des arbres, arbres de Noël (coupe), billots, bois de chauffage, copeaux, etc.
	– Services forestiers	– Industrie des services forestiers : cueillette de cônes, fermes forestières, mesurage des forêts, lutte contre les incendies, reboisement, etc.

Direction de la formation professionnelle, MÉQ 5/6

Tableau 1.1.A.
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PAR CATÉGORIE ET CLASSE

Catégories – Classes	Activités économiques	Description
Exploitations minières	– Mines métalliques	– Mines de métaux : mines d'or, mines de cuivre et de cuivre-zinc, de nickel-cuivre, de zinc-plomb-argent, de molybdène, d'uranium, de fer et d'autres métaux
	– Mines non métalliques	– Mines d'amiante, tourbières, mines de gypse, de potasse, de sel et d'autres minerais non métalliques
	– Combustibles minéraux	– Mines de charbon, mines de lignite, pétrole brut et gaz naturel
	– Carrières et sablières	– Carrières de granite, de chaux, de marbre, de grès, de schiste – Sablières et gravières
	– Services miniers	– Industrie du forage à forfait de puits de pétrole et de gaz naturel – Autres industries : cimentage de puits de pétrole, dynamitage, forage, etc.
Direction de la formation professionnelle, MÉQ		6/6

B. TAILLE DES ENTREPRISES

Le tableau 2 fournit, à l'aide d'un indicateur économique connu, soit le nombre total d'employés par classe d'activités en 1987, un aperçu de la taille des entreprises où s'exercent les fonctions relevant du secteur.

À partir des données du Fichier central des entreprises (4) et de la Classification des activités économiques du Québec (3), les entreprises du secteur ont été réparties en trois groupes selon leur taille

— petites : moins de 9 employés;

— moyennes : de 10 à 249 employés;

— grandes : plus de 250 employés.

Nota : Une quatrième catégorie d'entreprises «non classifiées» (NC) comprend celles dont le nombre d'employés n'est pas connu.

Quant au nombre total d'employés par classe d'activités, il provient du document Moyenne annuelle d'emploi par niveau pour le Québec, qui utilise les données du SPPC des années 1987 et 1988. Il est important de réaliser que ces données globales dépassent de loin le nombre de travailleurs du secteur.

Tableau 2
TAILLE DES ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes	Spécifications[a]				Nombre d'employés	
		P	M	G	NC	1987[b]	1988[c]
Commerce	– Commerce de détail	6 360	1 446	2	21 102	363 295	391 300
	– Commerce de gros	596	183	3	1 152	123 680	130 100
		6 956	1 629	5	22 254	486 975	521 400
Transport	– Transport maritime	244	68	2	424	7 256	8 600
	– Transport divers	5 444	622	7	22 712	63 091	66 836
	– Transport urbain et interurbain	419	231	1	677	13 277	15 223
		6 107	921	10	23 813	83 624	90 659
Administration publique	– Adm. fédérale	3	–	–	177	62 175	64 400
	– Adm. provinciale	4	19	3	808	74 297	76 300
	– Adm. locale	71	4	3	308	64 140	67 900
		78	23	6	1 293	200 612	208 600
Construction	– Construction	9 420	1 161	9	21 564	142 429	159 800
Construction navale	– Construction navale	54	35	3	154	6 993	2 160
Services	– Autres services	403	36	1	750	67 342	64 900
Industries primaires	– Agriculture	478	65	–	1 609	84 694	76 400
	– Foresterie	1 381	200	2	3 101	20 318	19 100
	– Mines	218	46	10	323	23 785	20 001
		2 077	311	12	5 033	128 797	115 501
Grand total		25 095	4 116	46	74 861	1 116 772	1 163 020

a. P petite entreprise (0 - 9 employés)
M moyenne entreprise (10 - 249 employés)
G grande entreprise (250 employés et plus)
NC entreprise non classifiée

b. SPPC, Moyenne annuelle d'emploi par niveau, Québec (scénario 1987)

c. SPPC, Moyenne annuelle d'emploi par niveau, Québec (scénario 1988)

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Précisions

La très forte proportion d'entreprises inscrites à la colonne NC s'explique par le fait que les sièges sociaux, les sociétés mères et les entreprises enregistrées ne sont pas tenus de produire de rapport annuel de leurs activités économiques à l'Inspecteur général des institutions financières.

Le graphique 1.1.B.a) présente le nombre d'entreprises de divers types faisant la réparation et l'entretien de véhicules automobiles en 1980 et 1987.

Ces données sont tirées d'une étude (5) réalisée par le ministère de la Main-d'oeuvre et de Sécurité du revenu (MMSR), qui tente de compenser le retard d'au moins un an des données du Fichier central des entreprises en consultant les données fournies par les organismes corporatifs et paritaires de ces entreprises.

Selon l'étude du MMSR, on comptait en 1987 :

— 1 000 concessionnaires de voitures neuves (CCAQ);

— 1 500 garages indépendants (pondération des données du FCE et de la CSST);

— 1 500 ateliers de carrosserie (CSST).

Le tableau 1.1.B.b) résume, quant à lui, les tableaux 2 et 1.2.C., qui présentent respectivement les catégories d'entreprises et leur taille.

Graphique 1.1.B.a)
NOMBRE D'ENTREPRISES DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN D'AUTOMOBILES EN 1980 ET EN 1987

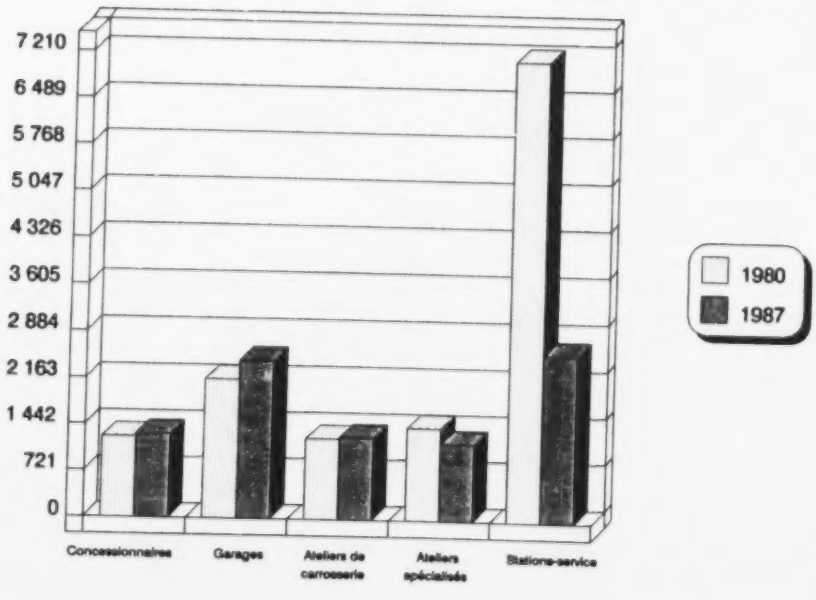

Source : MMSR, chap. 1, p. 24.

Tableau 1.1.B.b)
CATÉGORIES ET TAILLE DES ENTREPRISES DU SECTEUR EN 1987

Catégories	Entreprises		Employés		5135 Vente		8581 Méc. auto.		8584 Méc. véh. lourds		8592 Méc. marine	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Commerce	30 844	29,6	521 400	44,8	6 690[b]		26 316	64,8	1 792	7,6		
Transport	30 851	29,6	90 659	7,8			3 030	7,4	347	1,8	16	1,2
Administration publique	1 400	1,3	208 600	18,0			1 060	2,6	542	2,3		
Construction	32 154	30,9	159 800	13,7			693	1,7	2 170	9,2		
Construction navale	246	0,2	2 160	0,2							877	70,6
Services	1 190	5,6	64 900	5,6			285	0,7				
Industries primaires	7 433	7,1	115 501	9,9					2 712	11,5		
Total	104 118	99,8	1 163 020	100,0	6 690[b]		31 358	77,0	7 563	32,1	893	71,8
Total par profession					14 212[a]	9,4[a]	40 736	100,0	23 577	100,0	1 242	100,0

a. Le nombre de vendeurs de véhicules automobiles (5135-110) et de commis-vendeurs de pièces et d'accessoires (5135-126 et 5135-186) dans le groupe 5135 équivaut à 9,4 % de l'effectif en 1987, soit à 151 188 employés [voir Tableau 2.1.A.a)].
b. Nombre de commis-vendeurs obtenu après soustraction des vendeurs.

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

C. PARTICULARITÉS DES ENTREPRISES DU SECTEUR : CONCENTRATION, ÉTALEMENT

Le tableau 3 présente, pour chaque région administrative, le nombre d'entreprises où l'on retrouve des travailleurs du secteur Équipement motorisé. Les données proviennent du Fichier central des entreprises (4) et sont groupées par classes.

Le tableau 1.1.C.a) présente les mêmes données que le tableau 3 mais groupées par grandes catégories et exprimées en pourcentages.

Les graphiques 1.1.C.b), c) et d) distribuent par région le nombre de concessionnaires de voitures neuves, d'ateliers de carrosserie et de garages indépendants en 1987. Les données sont tirées de l'étude du MMSR (5).

Tableau 3
PARTICULARITÉS DES ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes	Nombre d'entreprises par région									
		01	02	03	04	05	06	07	08[a]	09[b]	Total
Commerce	– Commerce de détail	1 047	1 176	4 479	2 096	1 176	16 729	1 186	601	420	28 910
	– Commerce de gros	45	78	293	186	84	1 131	43	59	15	1 934
Transport	– Transport maritime	37	12	96	28	9	510	10	5	31	738
	– Transport divers	800	1 180	3 644	1 357	1 040	18 014	938	1 359	453	28 785
	– Transport urbain et interurbain	163	93	287	103	68	432	92	60	30	1 328
Administration publique	– Adm. fédérale	12	10	23	13	12	80	12	10	8	180
	– Adm. provinciale	66	45	236	60	35	218	50	49	75	834
	– Adm. locale	40	27	59	42	12	65	36	43	62	386
Construction	– Construction	721	957	4 538	1 711	1 208	20 779	1 439	530	271	32 154
Construction navale	– Construction navale	18	6	39	33	3	134	3	5	5	246
Services	– Autres services	33	36	151	57	34	782	37	30	30	1 190
Industries primaires	– Agriculture	45	88	328	194	85	1 287	68	45	12	2 152
	– Foresterie	353	658	1 225	303	371	720	388	537	129	4 684
	– Mines	20	22	80	10	12	271	10	162	10	597
Total		3 400	4 388	15 478	6 193	4 149	61 152	4 312	3 495	1 551	104 118

a. La région 08 inclut la Baie-James.
b. La région 09 inclut le Nouveau-Québec.

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 1.1.C.a)
PARTICULARITÉS DES ENTREPRISES PAR CATÉGORIE ET RÉGION

Catégories	Nombre d'entreprises par région									Total	
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	Nombre	%
– Commerce	1 092	1 254	4 772	2 282	1 260	17 860	1 229	660	435	30 844	29,62
– Transport	1 000	1 285	4 027	1 488	1 117	18 956	1 040	1 424	514	30 851	29,63
– Administration publique	118	82	318	115	59	363	98	102	145	140	0,13
– Construction	721	957	4 538	1 711	1 208	20 779	1 439	530	271	32 154	30,88
– Construction navale	18	6	39	33	3	134	3	5	5	246	0,24
– Services	33	36	151	57	34	782	37	30	30	1 190	1,14
– Industries primaires	418	768	1 633	507	468	2 278	466	744	151	7 433	7,14
Total	3 400	4 388	15 478	6 193	4 149	61 152	4 312	3 495	1 551	104 118	100,00
Pourcentage	3,27	4,21	14,87	5,95	3,98	58,73	4,14	3,36	1,49		

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Graphique 1.1.C.b)
RÉPARTITION RÉGIONALE DU NOMBRE DE CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES NEUVES EN 1987

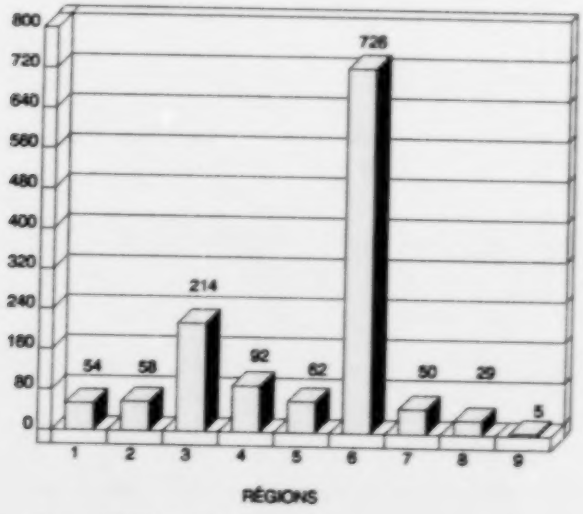

Source : MMSR, chap. 1, p. 27.

Graphique 1.1.C.c)
RÉPARTITION RÉGIONALE DU NOMBRE D'ATELIERS DE CARROSSERIE EN 1987

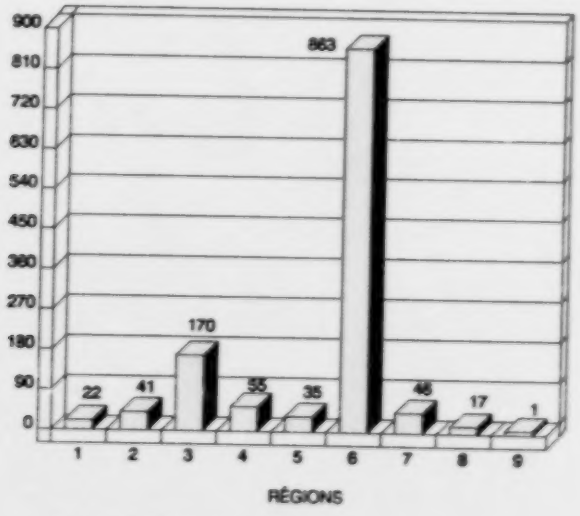

Source : MMSR, chap. 1, p. 31.

Graphique 1.1.C.d)
RÉPARTITION RÉGIONALE DU NOMBRE DE GARAGES INDÉPENDANTS EN 1987

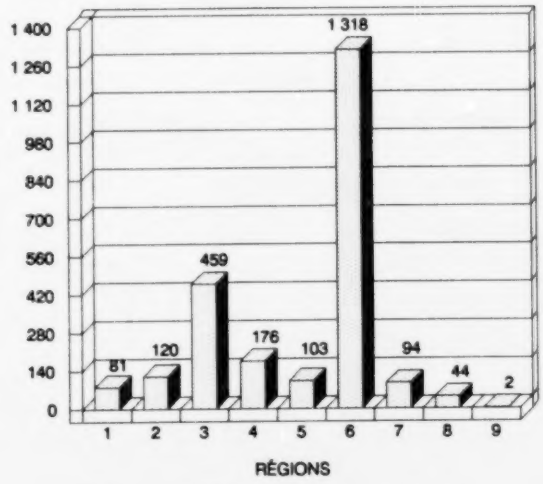

Source : MMSR, chap. 1, p. 34.

Précisions

Les entreprises du secteur Équipement motorisé se retrouvent principalement dans les régions de Montréal (58,73 %) et de Québec (14,87 %), les autres entreprises étant dispersées sur le reste du territoire.

D. DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE

Le tableau 4 présente la demande actuelle et future de main-d'oeuvre pour chacune des catégories et classes d'entreprises reliées au secteur Équipement motorisé. Toutes les données du tableau proviennent du SPPC (1), à savoir :

— le nombre d'employés par classe en 1987;

— les variations de main-d'oeuvre entre 1986 et 1987;

— les variations de main-d'oeuvre entre 1987 et 1993.

Rappelons que ces données sont globales et surpassent les besoins précis de main-d'oeuvre du secteur.

Tableau 4
DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE
(Profil socio-économique)

Catégories – Classes	Nombre d'employés 1987[a]	Demande de main-d'oeuvre 1987[b]		Scénario basé sur le SPPC 1987 - 1993[c]	
		Nombre	%	Nombre	%
COMMERCE					
– Commerce de détail	391 300	15 400	4,10	38 164	9,75
– Commerce de gros	130 100	-8 900	-6,40	5 258	4,04
TRANSPORT					
– Transport maritime	8 600	1 200	16,21	-277	-3,22
– Transport urbain et interurbain	15 223	1 403	10,15	2 308	15,16
– Transport divers	66 836	6 299	10,40	16 429	24,58
ADMINISTRATION PUBLIQUE					
– Adm. fédérale	64 400	100	0,16	714	1,11
– Adm. provinciale	76 300	7 100	10,26	-2 382	-3,12
– Adm. locale	67 900	3 700	5,76	-31	-0,05
CONSTRUCTION					
– Construction	159 800	18 800	13,33	19 598	12,26
CONSTRUCTION NAVALE					
– Construction navale	2 160	-4 865	-69,25	1 045	48,38
SERVICES					
– Autres services	64 900	2 700	4,34	6 820	10,51
INDUSTRIES PRIMAIRES					
– Exploitations agricoles	76 400	-5 600	-6,83	-8 784	-11,50
– Exploitations forestières	19 100	-500	-2,55	312	1,63
– Exploitations minières	20 901	-1 780	-7,85	2 449	11,72

Source :

a. SPPC, Moyenne d'emploi par niveau, Québec (scénario 1988)
b. SPPC, Différentiel d'emploi par niveau entre 1986 et 1987
c. SPPC, Différentiel d'emploi par niveau entre 1987 et 1993

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 4
DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE
(Profil socio-économique)

Catégories – Classes	Nombre d'employés 1987[a]	Demande de main-d'oeuvre 1987[b]		Scénario basé sur le SPPC 1987 - 1993[c]	
		Nombre	%	Nombre	%
COMMERCE					
– Commerce de détail	391 300	15 400	4,10	38 164	9,75
– Commerce de gros	130 100	-8 900	-6,40	5 258	4,04
TRANSPORT					
– Transport maritime	8 600	1 200	16,21	-277	-3,22
– Transport urbain et interurbain	15 223	1 403	10,15	2 308	15,16
– Transport divers	66 836	6 299	10,40	16 429	24,58
ADMINISTRATION PUBLIQUE					
– Adm. fédérale	64 400	100	0,16	714	1,11
– Adm. provinciale	76 300	7 100	10,26	-2 382	-3,12
– Adm. locale	67 900	3 700	5,76	-31	-0,05
CONSTRUCTION					
– Construction	159 800	18 800	13,33	19 598	12,26
CONSTRUCTION NAVALE					
– Construction navale	2 160	-4 865	-69,25	1 045	48,38
SERVICES					
– Autres services	64 900	2 700	4,34	6 820	10,51
INDUSTRIES PRIMAIRES					
– Exploitations agricoles	76 400	-5 600	-6,83	-8 784	-11,50
– Exploitations forestières	19 100	-500	-2,55	312	1,63
– Exploitations minières	20 901	-1 780	-7,85	2 449	11,72

Source :

a. SPPC, Moyenne d'emploi par niveau, Québec (scénario 1988)
b. SPPC, Différentiel d'emploi par niveau entre 1986 et 1987
c. SPPC, Différentiel d'emploi par niveau entre 1987 et 1993

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Précisions

a) Demande supplémentaire de main-d'oeuvre en 1987

La demande supplémentaire de main-d'oeuvre en 1987 variait entre:

- -69,25 % (construction navale) et
- 16,21 % (transport maritime).

Nota : Le pourcentage impressionnant de -69,25 s'applique en réalité à un nombre minime de travailleurs pratiquant la construction navale (-4865). Hormis cette activité, la demande de main-d'oeuvre varie entre :

- -7,85% (exploitation minière) et
- 16,21 % (transport maritime).

b) Demande supplémentaire de main-d'oeuvre entre 1987 et 1993

La demande supplémentaire de main-d'oeuvre d'ici 1993 se présente comme suit :

- -11,5 % (exploitation agricole) et
- 48,38 % (construction navale).

Nota : Le pourcentage de 48,38 s'applique une fois de plus à un nombre minime de travailleurs en construction navale (1045). Hormis cette activité, la demande de main-d'oeuvre varie entre :

- -7,85 % (exploitation minière) et
- 24,58 % (transport divers).

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

1.3 Les professions

1.4 Les facteurs déterminants

LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

Cette section traite de la population active du secteur, c'est-à-dire du nombre de travailleurs et travailleuses et de chômeurs ou chômeuses reliés aux professions (groupes de base de la CCDP) exercées dans le secteur Équipement motorisé.

A. GRANDS SYSTÈMES

Le tableau 5 présente le nombre de travailleurs et de chômeurs du secteur selon trois sources différentes, soit le SPPC (1), le MQPP (6) et Emploi-Avenir au Québec (7).

Nota : Les statistiques rapportées au tableau 5 sont celles qui étaient disponibles en 1988; elles sont fondées sur les données des années 1985, 1986 et 1987. Compte tenu du contexte économique observé depuis 1987, on peut supposer que les statistiques de 1989 indiqueront un nombre plus élevé de travailleurs et un nombre moindre de chômeurs.

Le tableau 1.2.A.a) rend compte de la distribution régionale des travailleurs et travailleuses du Québec qui font partie des quatre groupes de base du secteur. Les données sont tirées de Emploi-Avenir au Québec (7) et se rapportent à l'année 1985.

Le tableau fait ressortir une forte concentration de main-d'oeuvre dans la région de Montréal (de 51,53 % à 60,05 %), une concentration moins grande dans la région de Québec (de 9,75 % à 16,68 %) et une distribution inégale dans les régions restantes (de 0,24 % à 10,36 %).

En synthèse, le tableau 1.2.A.b) présente, pour chaque catégorie et classe d'entreprises du secteur, le nombre et le pourcentage de travailleurs et travailleuses exerçant les activités économiques énumérées en 1.1. Les pourcentages proviennent de la Commission d'emploi et immigration du Canada (CEIC) (8). Quant au nombre de travailleurs par groupe de base, il est tiré du document Effectifs projetés pour le Québec en 1987 (SPPC 1988) (1). Finalement, le nombre de travailleurs retenus par groupe de base a été obtenu en appliquant les pourcentages précités à l'effectif total de ces groupes. Par addition, on obtient le nombre total de travailleurs et travailleuses du secteur.

Tableau 5
TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES
Profil socio-économique)

Professions significatives	Code CCDP	Nombre de travailleurs(ses)			Nombre de chômeurs(ses)		
		a	b	c	a	b	c
Vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation	5135	N.D.	141 113	140 217	N.D.	20 349 12,60 %	15 084 10,76 %
Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles	8581	42 999	32 753	40 247	7 554 17,51 %	4 155 11,30 %	6 909 17,19 %
Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction	8584	23 480	21 978	22 550	3 976 16,93 %	2 468 10,10 %	3 722 16,50 %
Mécaniciens de moteurs marins	8592	2 067	1 399	1 559	512 24,77 %	299 17,60 %	287 18,40 %

Source:

a. SPPC, Tableau sommaire pour le Québec 1986, réf. 1987
b. MQPP, Prévisions de besoins professionnels par groupe de base, Québec 1985-93
c. Emploi-Avenir, Perspectives professionnelles, Québec 1987-88
N.D. Non disponible

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 1.2.A.a)
NOMBRE ET POURCENTAGE DE TRAVAILLEURS ET DE TRAVAILLEUSES PAR RÉGION

Professions	Code CCDP	%[a] N	Régions									Total
			01	02	03	04	05	06	07	08	09	
Vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation	5135	%	3,78	3,53	14,47	6,93	3,71	59,85	4,17	2,08	1,48	100,0
		N	5 300	4 950	20 289	9 717	5 202	83 920	5 847	2 917	2 075	140 217
Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles	8581	%	5,67	4,08	16,68	7,86	4,17	52,42	4,69	2,67	1,66	99,90
		N	2 282	1 642	6 713	3 163	1 678	21 098	1 888	1 075	668	40 207
Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction	8584	%	4,76	8,02	9,75	8,93	4,16	51,53	3,70	4,82	4,33	100,0
		N	1 073	1 809	2 199	2 014	938	11 620	834	1 087	976	22 550
Mécaniciens de moteurs marins	8592	%	7,28	2,20	16,47	10,36	1,10	60,05	1,37	0,89	0,24	99,96
		N	114	34	257	161	17	936	21	14	4	1 558

Source:

a. Emploi-Avenir, Perspectives professionnelles, Québec, édition 1987-88 (7)

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 1.2.A.b)
ANALYSE STRUCTURELLE DU SECTEUR PAR CATÉGORIES ET CLASSES D'ACTIVITÉS

Catégories et classes	Activités économiques	5135 Vente		8581 Méc. auto.		8584 Méc. véh. lourds		8592 Méc. marine	
		N	%	N	%	N	%	N	%
Commerce									
– Commerce de détail	– Détaillants de pneus, d'accumulateurs et d'accessoires	1 495	2,1						
	– Stations-service et postes d'essence	71	0,1						
	– Détaillants de véhicules automobiles	2 847	4,0	5 907	14,5	189	0,8		
	– Ateliers de réparation de véhicules automobiles	427	0,6	19 268	47,3				
– Commerce de gros	– Grossistes de véhicules automobiles et d'accessoires (camions)	569	0,8	815	2,0	47	0,2		
	– Grossistes de machinerie agricole et d'accessoires	285	0,4			660	2,8		
	– Grossistes de machinerie et de matériel n.c.a.	996	1,4	326	0,8	896	3,8		
		6 690[a]		26 316	64,6	1 792	7,6		
Transport									
– Transport maritime	– Transport par eau							8	0,6
	– Services auxiliaires du transport par eau							8	0,6
– Transport urbain et interurbain	– Transport interurbain et rural par autocar			122	0,3	9	0,04		
	– Transport urbain			774	1,9	94	0,4		
	– Exploitation de taxis			16	0,04	9	0,04		

Tableau 1.2.A.b)
ANALYSE STRUCTURELLE DU SECTEUR PAR CATÉGORIES ET CLASSES D'ACTIVITÉS

Catégories et classes	Activités économiques	5135 Vente		8581 Méc. auto.		8584 Méc. véh. lourds		8592 Méc. marine	
		N	%	N	%	N	%	N	%
– Transport divers	– Déménagement de biens usagés			41	0,1				
	– Autre camionnage			1 629	4,0	141	0,6		
	– Entretien de routes et de ponts					94	0,4		
	– Autre transport			448	1,1				
				3 030	7,4	347	1,48	16	1,2
Administration publique									
– Adm. fédérale	– Défense nationale								
	– Autres services fédéraux			204	0,5	165	0,7		
– Adm. provinciale	– Administration provinciale			163	0,4	118	0,5		
– Adm. locale	– Administration locale			693	1,7	259	1,1		
				1 060	2,6	542	2,3		
Construction									
– Construction	– Bâtiment					212	0,9		
	– Ponts et voies publiques					307	1,3		
	– Autres travaux de construction			693	1,7	566	2,4		
	– Entrepreneurs spécialisés					1 085	4,6		
				693	1,7	2 170	9,2		

Tableau 1.2.A.b)
ANALYSE STRUCTURELLE DU SECTEUR PAR CATÉGORIES ET CLASSES D'ACTIVITÉS

Catégories et classes	Activités économiques	5135 Vente		8581 Méc. auto.		8584 Méc. véh. lourds		8592 Méc. marine	
		N	%	N	%	N	%	N	%
Construction navale	– Construction et réparation de navires							431	34,7
	– Construction et réparation d'embarcations							446	35,9
								877	70,6
Services – Autres services	– Location d'autos et de camions			285	0,7				
Industries primaires – Exploitations agricoles	– Fermes expérimentales et universitaires					118	0,5		
	– Services agricoles								
	– Exploitations forestières					472	2,0		
	– Services forestiers								
	– Mines métalliques					1 391	5,9		
	– Mines non métalliques								
	– Carrières et sablières								
	– Services miniers					731	3,1		
	– Combustibles minéraux								
Sous-total						2 712	11,5		
Total des travailleurs retenus		6 690[a]		31 358	77,0	7 563	32,1	893	71,8
Total dans le groupe de base		14 212[b]	9,4	40 736[c]	100,0	23 577[c]	100,0	1 242[c]	100,0

a. Nombre de commis-vendeurs obtenu après soustraction des vendeurs
b. Nombre des vendeurs de véhicules automobiles et de commis-vendeurs de pièces et d'accessoires dans le groupe 5135 dont l'effectif est de 151 184 employés
c. SPPC, Effectif projeté pour le Québec (scénario 1988), 1987

Direction de la formation professionnelle, MÉQ — 3/3

Précisions

Pour le groupe CCDP 5135, l'analyse ne retient que les «vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation» faisant le commerce de gros et de détail de véhicules automobiles, de véhicules lourds et de pièces et accessoires. L'effectif retenu est de 14 212 vendeurs et commis-vendeurs. Le nombre de 6 690 commis-vendeurs a été obtenu en soustrayant de cet effectif les 7 522 vendeurs rapportés par les sources suivantes :

- Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec (9) : 4 200 vendeurs chez les 1 000 concessionnaires en 1987;
- Association professionnelle de la vente de l'automobile ainsi que quelques commerces de voitures d'occasion: 2 200 vendeurs chez les 1 100 commerces de voitures d'occasion;
- Estimation : 1 122 vendeurs de machinerie lourde.

B. DONNÉES PARTICULIÈRES

Le tableau 1.2.B.a) distribue les réparateurs de véhicules automobiles (CCDP 8581) selon le type de véhicule, d'atelier, d'emploi et d'entreprise. Les données qui proviennent du MMSR incluent les travailleurs non spécialisés, semi-spécialisés et spécialisés, ces derniers représentant environ 80 % de l'ensemble.

Le tableau 1.2.B.b) distribue quant à lui les mécaniciens de véhicules lourds selon les activités de camionnage, de transport par autobus et de machinerie lourde. Les données sont tirées de l'analyse structurelle [tableau 1.2.A.b)]

Tableau 1.2.B.a)
PORTRAIT DE LA DISTRIBUTION DES RÉPARATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES AU QUÉBEC EN 1987[a]

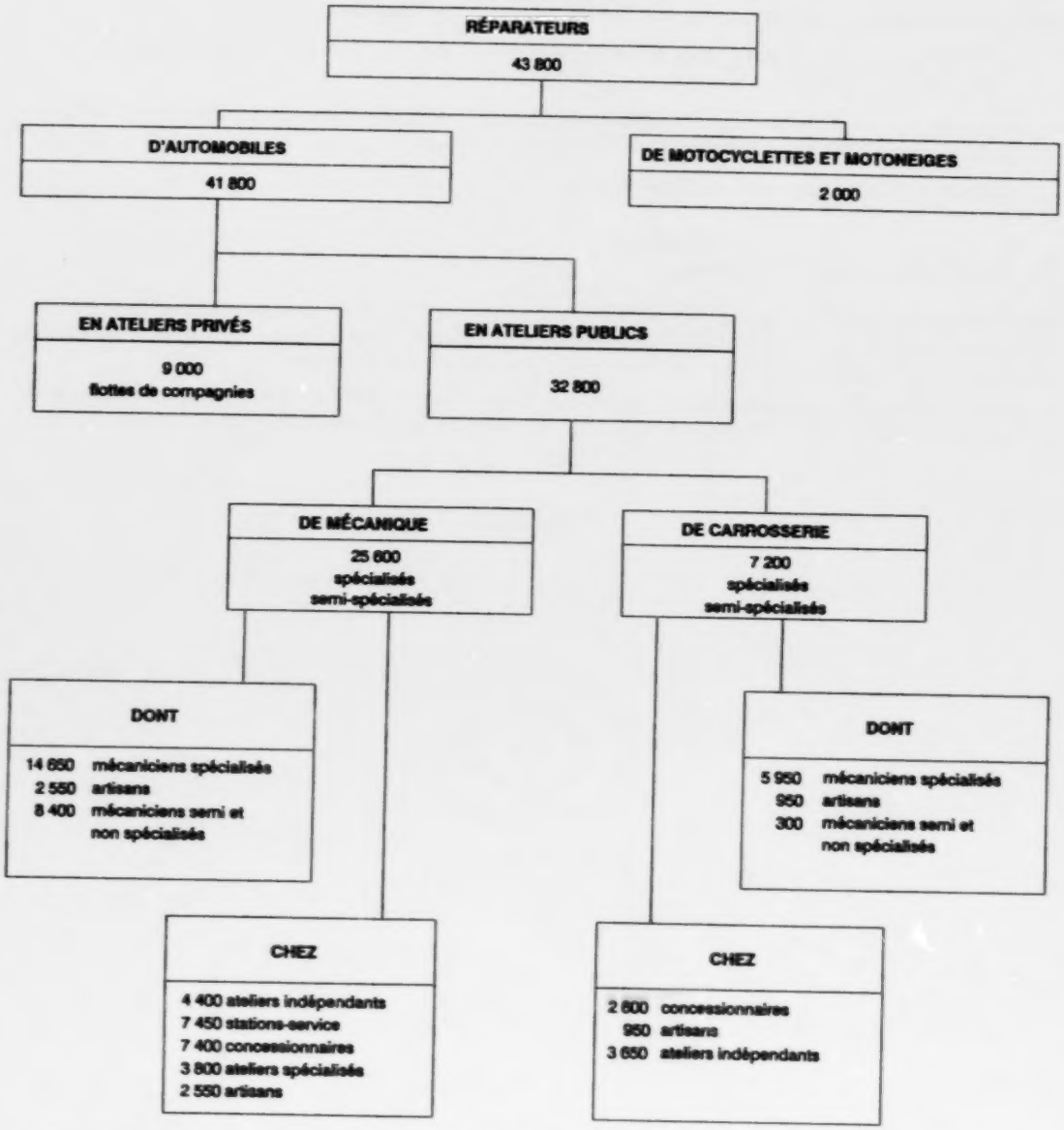

a. Données de diverses sources et estimations, MMSR, Organigramme III, chap. II, p. 57.

Tableau 1.2.B.b)
DISTRIBUTION DES MÉCANICIENS DE VÉHICULES LOURDS DANS LES DOMAINES DU CAMIONNAGE, DU TRANSPORT PAR AUTOBUS ET DE LA MACHINERIE LOURDE

Activités économiques	8581		8584	
	Nombre	%	Nombre	%
Camionnage				
– Détaillants et ateliers de réparation de véhicules automobiles (camions)			189	0,8
– Grossistes de véhicules automobiles (camions)	815	2,0	47	0,2
– Déménagement de biens usagers	41	0,1		
– Autre camionnage	1 629	4,0	141	0,6
	2 485	6,1	377	1,6
Transport par autobus				
– Transport interurbain et rural par autocar (nolisation)	122	0,3	9	0,04
– Transport urbain	774	1,9	94	0,4
– Autre transport (scolaire, en aérogare, touristique)	448	1,1		
	1 344	3,3	103	0,44
Machinerie lourde				
– Administration publique	[a] 265	0,6	542	2,3
– Entretien de routes et de ponts			94	0,4
– Construction	[a] 173	0,4	2 170	9,2
– Exploitations agricoles (commerces de gros)			778	3,3
– Exploitations forestières			472	2,0
– Exploitations minières			2 122	9,0
– Commerces de gros de machinerie et de matériel n.c.a.	326	0,8	896	3,8
	764	1,8	7 074	30,0
Total	4 593	11,2	7 554	32,04

a. Le quart de l'effectif
Source : Exploitation du tableau 1.2.B.

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Précisions

Différentes sources fournissent des données généralement convergentes.

L'Association du camionnage du Québec inc. estime à environ 2 000 le nombre de mécaniciens nécessaires à l'entretien du parc de camions de ses membres. L'Association des propriétaires d'autobus du Québec estime que les données du tableau sont réalistes en ce qui concerne ses membres. Enfin, une étude en cours au MMSR recense environ 10 000 mécaniciens de machinerie lourde.

Le tableau 1.2.B.c) fait état du nombre de commis-vendeurs de pièces d'automobiles régis par les comités paritaires de l'automobile pour l'année 1987 au Québec (10). Comme ces comités regroupent environ 70 % des travailleurs, on peut estimer qu'il existe quelque 4 425 commis-vendeurs à l'emploi d'entreprises de réparation de véhicules automobiles.

Tableau 1.2.B.c)
COMMIS-VENDEURS DE PIÈCES DE VÉHICULES AUTOMOBILES RÉGIS PAR LES COMITÉS PARITAIRES, QUÉBEC 1987

Comités paritaires	Régions	Nombre
– Comité paritaire de l'industrie de l'automobile de Rimouski	01	41
– Comité paritaire de l'industrie de l'automobile des régions Saguenay – Lac-St-Jean	02	224
– Comité paritaire de l'automobile de la région de Québec	03	
– Malbaie		18
– Québec		265
– Comité paritaire de l'industrie de l'automobile de la Mauricie	04	
– Mauricie		174
– Drummond		79
– Comité paritaire de l'industrie de l'automobile des Cantons de l'Est	05	354
– Comité paritaire de l'industrie de l'automobile – région Laurentides-Lanaudière	06.1	265
– Comité paritaire de l'industrie de l'automobile de Montréal	06.2	1 586
– Comité paritaire de l'industrie de l'automobile de l'ouest québécois	06.3 08	90
Total		3 096
Source : Ministère du Travail du Québec, Direction des décrets		
Direction de la formation professionnelle, MÉQ		

Précisions

La Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec estime à environ 3 540 le nombre de commis-vendeurs ou de commis-vendeuses présents en 1987 dans les 1 000 points de vente et de réparation au Québec. Notons que ces données sont partielles puisqu'elles excluent les commis-vendeurs à l'emploi des grossistes et de certaines chaînes de détaillants de pièces et accessoires d'automobiles. Selon différentes sources, le nombre total de commis-vendeurs de pièces et accessoires d'automobiles et de véhicules lourds était au Québec d'environ 6 690 en 1987.

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 LES PROFESSIONS

1.4 Les facteurs déterminants

LES PROFESSIONS

A. IDENTIFICATION DES PROFESSIONS DU SECTEUR

Le tableau 6 présente les professions qui, parmi les groupes 5135, 8581, 8584 et 8592 de la CCDP, requièrent une formation générale (FG) cotée 3 ou 4 et une préparation professionnelle spécifique (PPS) cotée 5, 6 ou 7.

Les professions qui demandent une moins longue formation de base (p. ex. réparateur de freins, poseur de silencieux, etc.), surtout exercées dans les ateliers spécialisés et les stations-service, ne font pas partie du tableau.

Chaque groupe de professions est évalué par rapport au nombre de travailleurs et de travailleuses qui exerceront à moyen et à long termes leur profession selon l'échelle suivante :

— stabilité;

— évolution;

— régression.

Les pronostics et particularités sont tirés des grands systèmes de prévision des besoins de main-d'oeuvre (SPPC, MQPP, Emploi-Avenir) et de diverses sources représentatives du secteur (entreprises, regroupements patronaux et syndicaux, institutions de formation).

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
Profil socio-économique

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Situation	Particularités
Vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation	**5135**				
– Commis-vendeur de pièces de véhicules automobiles	5135-126	4	6	Stabilité	L'effectif de cette profession se concentre chez les détaillants de pièces et accessoires de véhicules automobiles. Une proportion de 70 pour cent de cette main-d'oeuvre (syndiquée ou non) est assujettie par l'un des huit comités paritaires de l'automobile (CPA). Les travailleurs syndiqués appartiennent aux mêmes centrales syndicales (CSD, FTQ, CSN) que les réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles.
Direction de la formation professionnelle, MÉQ					1/7

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
Profil socio-économique

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Situation	Particularités
-- Commis-vendeur de pièces de véhicules automobiles (suite)					L'apprentissage de cette profession se fait généralement sur le tas et dure de trois mois à un an. La proportion de main-d'oeuvre féminine est faible. Celle-ci est surtout affectée à des tâches de facturation et d'inventaire. Les conditions de travail sont minimales : – semaine de 42,5 heures; – salaire peu élevé.
– Commis-vendeurs d'accessoires d'automobiles	5135-186	4	6	Stabilité	L'effectif de cette profession se concentre chez les détaillants (chaînes de détaillants et détaillants indépendants) et les détaillants-grossistes d'accessoires d'automobiles. Les travailleurs de cette profession à l'emploi des détaillants indépendants sont assujettis aux comités paritaires de l'automobile (CPA). Il y a peu ou pas de syndicalisation des travailleurs ou travailleuses de cette profession. Les conditions de travail sont minimales. La semaine de travail de 40 heures s'échelonne sur une durée de 60 heures (jour, soir, samedi). L'apprentissage se fait sur le tas et peut durer de deux à trois ans chez les détaillants indépendants (jusqu'à cinq ans dans les entreprises plus complexes), et de six mois à deux ans dans les chaînes de détaillants. La proportion de main-d'oeuvre féminine est faible. Il y a possibilité de promotion dans les deux professions (voyageur, gérant des ventes, etc.)

Direction de la formation professionnelle, MÉQ 2/7

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
Profil socio-économique

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PS	Situation	Particularités
Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles	**8581**				L'effectif de ce groupe de professions se concentre dans les ateliers de réparation des concessionnaires de véhicules automobiles, les ateliers de carrosserie, les garages indépendants, certains ateliers spécialisés et les ateliers privés. Une proportion de 70 pour cent de cette main-d'oeuvre (syndiquée ou non) est assujettie à l'un des huit comités paritaires régionaux de l'automobile (CPA) régissant les conditions de travail, la durée de l'apprentissage et la qualification. Les travailleurs de ce groupe de professions sont syndiqués dans une proportion de 20 à 30 pour cent; ils appartiennent soit à des syndicats dits de boutique, soit à une centrale syndicale (CSD, FTQ, CSN). Les travailleurs à l'emploi des ateliers spécialisés et des ateliers privés franchisés en chaînes bénéficient des conditions de travail et des politiques globales de ces chaînes. Les travailleurs à l'emploi des ateliers privés (Hydro-Québec, etc.) bénéficient des conditions de travail (généralement meilleures) déterminées par les conventions collectives de ces entreprises. Les conditions de travail minimales sont déterminées par les comités paritaires de l'automobile (CPA) généralement comme suit: – la semaine de travail est de 40 à 42,5 heures; – le salaire moyen est de 13,25 $ l'heure; – une prime de 0,15 $ l'heure est attribuée aux réparateurs de camions de 3 000 kg et plus; – La durée de l'apprentissage est de 3 à 4 ans;
– Mécanicien d'automobiles	8581-110	4	7	Stabilité	
– Apprenti-mécanicien d'automobiles	8581-113	4	7	Stabilité	
– Mécanicien-motoriste	8581-114	4	7	Stabilité	
– Installateur de systèmes de conversion	8581-115	4	7	Stabilité	
– Mécanicien de véhicules industriels	8581-118	4	7	Stabilité	
– Mécanicien de boîtes de vitesses	8581-122	4	7	Évolution	
– Motoriste metteur au point	8581-134	4	6	Régression	
– Apprenti-motoriste et installateur de systèmes électriques	8581-135	4	6	Régression	
– Réparateur d'éléments mécaniques	8581-138	4	6		
– Réparateur de carrosseries	8581-142	3	7	Évolution	
– Apprenti-réparateur de carrosseries	8581-143	3	7	Évolution	
– Mécanicien de climatiseurs	8581-146	3	6	Évolution	

Direction de la formation professionnelle, MÉQ 3/7

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
Profil socio-économique

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Situation	Particularités
– Réparateur de carburateurs	8581-150	3	6	Régression	– la qualification se subdivise en trois classes (A, B, C ou 1, 2, 3) et est reconnue en crédits alloués à la formation réussie, à l'expérience acquise et aux examens réussis.
– Ajusteur-régleur d'avant-trains	8581-154	3	6	Évolution	
– Apprenti-ajusteur-régleur d'avant-trains	8581-155	3	6	Évolution	La main-d'oeuvre féminine s'y retrouve en proportion de 0,8 pour cent au Canada en 1984, soit le taux le plus bas de toutes les catégories de travailleurs. Une légère augmentation annuelle y est observée mais elle n'est pas significative.
– Metteur au point de voitures neuves	8581-162	3	6	Évolution	
– Ouvrier-carrossier de voitures d'occasion	8581-178	3	5	Stabilité	La scolarité moyenne des réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles est une donnée non disponible. Le seuil minimal d'accès à cette formation professionnelle est la 4e secondaire réussie depuis 1986.
– Peintre d'automobiles	8595-114	4	6	Stabilité	
					Les travailleurs de ces professions doivent généralement fournir leur propre outillage manuel d'usage courant (environ 9 000 $).
					Les conditions environnementales de travail sont difficiles (température, émanations toxiques, poussière, odeurs, bruit, produits chimiques). Toutefois, des améliorations substantielles ont été réalisées depuis quelques années quant aux conditions de sécurité au travail.
					La majorité des mécaniciens ou mécaniciennes débutent comme «généralistes» affectés à des tâches relativement simples. La spécialisation s'acquiert par expérience, par l'affectation progressive à des tâches plus complexes exigeant des connaissances plus élevées.

Direction de la formation professionnelle, MÉQ 4/7

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
Profil socio-économique

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Situation	Particularités
– Électricien de véhicules automobiles	8533-114	4	7	Évolution	L'effectif de cette profession se retrouve chez les concessionnaires de véhicules automobiles, les ateliers spécialisés en réparation électrique d'automobiles et les ateliers de remise à neuf d'équipement électrique (alternateurs, démarreurs). L'évolution de cette profession se caractérise par le passage des appareils de contrôle électrique (lumière stroboscopique) à des appareils de vérification électronique sophistiqués («scanners» ou diagnostiqueurs électroniques), dont la lecture chiffrée informe sur les ajustements ou réparations à effectuer, par exemple sur le système d'injection de carburant. Les appareils électriques conventionnels, tels que les alternateurs et les démarreurs, sont maintenant remis à neuf dans des ateliers spécialisés. Les conditions de travail relatives à cette profession sont les mêmes que pour les réparateurs de véhicules automobiles. L'évolution technologique rapide que connaît cette profession crée une importante demande de main-d'oeuvre additionnelle à court terme.
Mécaniciens et réparateurs de véhicules de loisirs et d'entretien – Réparateur de motocyclettes – Réparateur de motoneiges – Réparateur de tracteurs de jardin	8581 8581-158 8581-174 Cont. qué.	3 3	6 5	Stabilité	L'effectif de ce groupe de professions se retrouve chez les concessionnaires de motocyclettes, de motoneiges et de véhicules tout-terrain, et dans les ateliers de réparation générale (location, réparation de petits moteurs). Les professions de ce groupe ne sont pas réglementées (non assujetties aux CPA). Il y a absence de syndicalisation.

Direction de la formation professionnelle, MÉQ 5/7

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
Profil socio-économique

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Situation	Particularités
– Réparateur de scies à chaîne et de tondeuses	Cont. qué.				
– Réparateur de moteurs hors-bord	8592-206	4	6		Les conditions de travail sont minimales, et les tâches s'effectuent selon des pointes saisonnières. La main-d'oeuvre féminine y est très rare. L'apprentissage se fait souvent sur le tas; la qualification s'acquiert par une formation en cours d'emploi donnée par les fabricants aux mécaniciens travaillant chez leurs concessionnaires. L'évolution de ces professions touche surtout le domaine de la motocyclette et ressemble de près à celle que connaît le secteur de l'automobile (injection électronique, contrôle de l'allumage, programmeur de vitesse, freinage antiblocage).
Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction	**8584**			Évolution	L'effectif de ce groupe de professions se retrouve chez les concessionnaires de camions lourds et d'autobus, de machines industrielles, agricoles, forestières, minières et de construction, et dans les ateliers indépendants de réparation de ces véhicules (publics et privés). Les conditions de travail prévalant pour ce groupe de professions sont déterminées par différents organismes patronaux et syndicaux : – comités paritaires chez les concessionnaires et ateliers de réparation; – associations patronales et syndicats dans les secteurs du camionnage et du transport par autobus.
– Mécanicien de machinerie lourde	8584-112	4	8		
– Mécanicien de machines agricoles	8584-330	4	7		
– Mécaricien de machines de construction	8584-378	4	7		
– Mécanicien de moteurs diesels	8584-382	4	7		

Direction de la formation professionnelle, MÉQ 6/7

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
Profil socio-économique

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Situation	Particularités
– Réparateur de moteurs à injection	8589-130	4	6		Il y a absence de main-d'oeuvre féminine dans ce groupe de professions. L'apprentissage de ces professions s'acquiert par une formation professionnelle en institution scolaire (secondaire), complétée en milieu de travail pendant une période de deux à huit ans. Une insuffisance de formation en électricité et en informatique est généralement observée. L'évolution technologique rapide que connaît ce groupe de professions crée une pénurie à court terme de mécaniciens et de mécaniciennes aptes à poser des diagnostics précis particulièrement en ce qui concerne les troubles électroniques. Les professionnels du milieu attribuent aux salaires peu élevés la difficulté de recruter des jeunes pour ces professions. Toutefois, la pénurie de main-d'oeuvre rompue aux technologies nouvelles pourrait créer une pression à la hausse sur les conditions de travail de cette main-d'oeuvre.
Mécaniciens de moteurs marins – Mécanicien de bateaux à moteur	**8592** 8592-202	4	7	Régression	L'effectif de cette profession se concentre chez les fabricants de navires et d'embarcations à moteur. L'évolution de cette profession est directement reliée au marché de la construction, de la réparation et de l'entretien de navires et d'embarcations qui accuse une très nette régression depuis 1986. Une légère reprise est cependant observée en 1989.

Direction de la formation professionnelle, MÉQ 7/7

B. LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS DU SECTEUR

Le tableau 7 présente les transferts possibles entre les différentes professions significatives du secteur dans le contexte québécois. Ces observations sont celles de professionnels au service d'entreprises et d'institutions de formation.

Tableau 7
LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives (contexte québécois)	Professions
– Mécanicien ou mécanicienne d'automobiles – Mécanicien ou mécanicienne de véhicules de loisirs et d'entretien – Mécanicien ou mécanicienne de véhicules lourds – Mécanicien ou mécanicienne de machines agricoles – Mécanicien ou mécanicienne de moteurs marins	Les transferts entre les différentes professions de mécanicien sont possibles mais peu fréquents. Les liens les plus significatifs entre ces professions concernent les mécaniciens de véhicules lourds, de machines agricoles et de moteurs marins.
– Carrossier ou carrossière – Commis-vendeur ou commis-vendeuse de pièces et accessoires	Les transferts entre les professions de carrossier et celles de mécanicien sont peu fréquents. Les transferts entre les différents types de mécaniciens ou carrossiers à la profession de commis-vendeur sont possibles, mais la réciproque est impossible à moins d'un réapprentissage important.
Direction de la formation professionnelle, MÉQ	

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 Les professions

1.4 LES FACTEURS DÉTERMINANTS

LES FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DÉTERMINANTS

Les éléments socio-économiques susceptibles de déterminer l'avenir du secteur Équipement motorisé sont nombreux et ont fait l'objet de travaux de recherche importants, tant au Canada qu'au Québec.

La Société de conseillers en gestion Woods Gordon a réalisé pour le SPPC une étude sur les ressources humaines dans l'industrie des services d'entretien et de réparation d'automobiles (11) représentative de la situation canadienne. Une étude équivalente, commandée par le MMSR, décrit la «problématique de formation professionnelle dans les industries québécoises d'entretien et de réparation d'automobiles» (5). Les fabricants ainsi que les organismes patronaux et syndicaux du secteur distribuent des publications qui traitent largement des impacts socio-professionnels de l'évolution remarquable du monde de l'automobile. Voici les éléments essentiels à retenir de ces diverses publications :

- La libéralisation des marchés européen, asiatique et nord-américain favorisent une concurrence agressive et l'accélération des tendances suivantes :
  - l'augmentation nette d'environ 141 000 nouveaux véhicules par année depuis 1985 au Québec (5),
  - un choix de 166 modèles offerts par 21 fabricants en 1988 sur le marché canadien;
  - l'extension des garanties émises par les fabricants pour une durée pouvant atteindre sept ans.
- Les législations ayant trait à la sécurité des usagers et à la protection de l'environnement favorisent de nouveaux concepts de fabrication, une diminution de la consommation d'énergie et une réduction de la contamination de l'environnement;
- L'introduction de technologies nouvelles qui s'est faite dans l'ordre suivant :
  - nouvelles technologies destinées aux automobiles depuis 1980 :
    - injection électronique du carburant;
    - modules logiques;
    - détecteurs MAP (Manifold Air Pressure);
    - blocs de commande des gaz;
    - régulateurs de pression du carburant;
    - détecteurs d'oxygène;
    - détecteurs de vitesse du véhicule;
    - nouveaux types de solénoïdes;
    - détecteurs de détonation;
    - distributeurs de l'effet Hall;
    - dispositifs antivol;
    - écrans à effleurement;
    - analyseurs électriques pour moteurs;
    - générateurs de signaux;
    - freins antiblocage et antidérapants;
    - radars et lasers;
    - systèmes d'alarme par la parole;
    - transmission vocale;
    - suspensions contrôlées électroniquement.

    (Woods Gordon, tableau 5.1., p. 59) (11)

– nouvelles technologies largement utilisées depuis 1988 :

- électronique (dans tous les centres vitaux de l'automobile);
- freinage souple;
- direction sur les quatre roues;
- transmission à variation continue;
- carrosserie monocoque;
- nouveaux matériaux (plastiques, alliages d'acier, céramiques);
- dispositifs électroniques de commande et de guidage;
- mise de niveau automatique;
- cablage «multiplex».

(Woods Gordon, p. 60) (11)

– technologie futuriste projetée par un des fabricants américains :

- semi-conducteurs intelligents;
- traitement numérique des signaux;
- mémoires, cartes de circuit «multiplex»;
- capteurs et actionneurs intelligents;
- microprocesseurs;
- logiciels, etc.

(Ford Canada ltée, avril 1988) (12)

Tous ces changements imposent aux entreprises de commercialisation et de réparation de véhicules automobiles de lourdes contraintes quant à la réorganisation des stocks de pièces, d'outillage et d'instruments de diagnostic sophistiqués et onéreux. Ils imposent surtout de nouvelles méthodes de travail pour l'entretien et la réparation, lesquelles auront une incidence marquée sur les besoins de recyclage de la main-d'oeuvre en poste et la formation professionnelle des apprentis mécaniciens et apprenties mécaniciennes.

Trois grandes orientations se dégagent actuellement au Québec en matière de formation professionnelle des mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles :

– les organismes à vocation socio-économique unissent leurs efforts pour le recyclage et le perfectionnement des travailleurs et travailleuses en poste (MMSR, CFP, MÉQ, fabricants, comités paritaires, associations d'employeurs et d'employés);

– les organismes à vocation éducative unissent leurs efforts pour développer et offrir des programmes de formation professionnelle de base destinés à la relève à court et à moyen termes (MÉQ et commissions scolaires);

– un effort de recrutement est enfin déployé par les divers intervenants afin de réintéresser la clientèle scolaire aux programmes du secteur.

Il est à noter que ce résumé des facteurs socio-économiques déterminants concerne surtout le domaine de l'automobile, soit celui qui évolue le plus rapidement. On peut observer les mêmes tendances dans le domaine des véhicules lourds (camions et autobus).

CHAPITRE 2.
Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession

2.1 LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES PROFESSIONS COURANTES

2.2 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les nouvelles professions

LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES PROFESSIONS COURANTES

A. PRÉSENTATION DES DONNÉES

Plusieurs sources fournissent des données récentes quant à l'estimation des besoins de main-d'oeuvre additionnelle pour le secteur Équipement motorisé au Québec.

Le tableau 2.1.A.a) présente une compilation de diverses statistiques tirées des grands systèmes de prévision des besoins de main-d'oeuvre. Pour chacun des quatre groupes professionnels de base, il fait état :

- de l'effectif projeté pour l'année 1987 (SPPC, COPS 1988);
- des besoins nets moyens de 1985 à 1993 (MQPP, 1988);
- des besoins nets moyens de 1987 à 1995 (Emploi-Avenir, 1987-88);
- d'une estimation pondérée de la demande de main-d'oeuvre annuelle à long terme des trois systèmes en moyennes et en pourcentages.

Nota : Cette pondération n'est pas le fruit d'une méthode statistique rigoureuse comparant des systèmes de données différents, tantôt optimistes, tantôt modérés ou encore sévères. Elle permet à tout le moins de démontrer une relative convergence des données.

Tableau 2.1.A.a)
COMPILATION DE DIVERSES STATISTIQUES CONCERNANT LA DEMANDE ANNUELLE À LONG TERME

Professions	Code CCDP	Effectif[a] 1987	Demande annuelle à long terme			Pondération	
			MQPP	SPPC	Emploi-Avenir	M	%
			c	d	e	f	
Vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation	5135	151 188[b]	5 104 *7 647	4 893 *6 690	3 274 *6 146	4 424 *6 828	2,93 *4,52
Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles	8581	40 736	924 *1 443	780 *1 431	1 127 *1 419	944 *1 431	2,32 *3,51
Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction	8584	23 577	386 *695	153 *458	673 *456	404 *536	1,71 *2,27
Mécaniciens de moteurs marins	8592	1 242	21 *58	14 *55	47 *70	27 *61	2,17 *4,91

a. SPPC, Effectif projeté pour le Québec, scénario de croissance, référence 1988 (COPS)
b. Seule une proportion de 9,4 % des travailleurs et des travailleuses de ce groupe fait partie du secteur Équipement motorisé
c. MQPP, Prévision des besoins professionnels par groupe de base, Québec 1985-93, Besoins nets (éd. 1er trimestre 1988)
d. SPPC, Prévision des déséquilibres professionnels par groupe de base, région de Québec, 1987-1995 (scénario 1988)
e. Emploi-Avenir, Perspectives professionnelles au Québec 1985-93
f. Pondération moyenne des colonnes b,c,d
* Offre de chômeurs et de diplômés non soustraite

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Le tableau 8 présente la synthèse des besoins de main-d'oeuvre à moyen et à long termes pour les groupes de base du secteur. La demande annuelle à moyen terme a été établie selon le SPPC pour les années 1987 à 1991 (scénario d'août 1988). Quant à la demande annuelle à long terme, elle est tirée du tableau 2.1.A.a) (colonne «pondération»).

Tableau 8
DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE PAR PROFESSION COURANTE

Professions	Code CCDP	Demande annuelle[a] à moyen terme		Demande annuelle[b] à long terme	
		N	%	N	%
Vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation	5135	3 553	2,36	4 424 *6 828	2,93 4,52
Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles	8581	233	0,54	944 *1 431	2,32 3,51
Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction	8584	-141	-0,59	404 *536	1,71 2,27
Mécaniciens de moteurs marins	8592	-7	-0,47	27 *61	2,17 4,91

a. SPPC, Prévision des déséquilibres professionnels par groupe de base, régions du Québec, août 1988
b. Demande annuelle à long terme [données du tableau 2.1.A.a)]
*. Offre de chômeurs et de diplômés non soustraite

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Les graphiques 2.1.A.b), c), d) et e) rendent compte, pour chacun des quatre groupes professionnels de base du secteur, des pronostics du SPPC concernant le niveau d'emploi entre 1981 et 1995. Ces graphiques présentent :

— l'effectif prévu de 1981 à 1995, et

— la somme de la croissance annuelle et des besoins de remplacement de 1982 à 1996.

Graphique 2.1.A.b)
VENDEURS ET COMMIS-VENDEURS DE BIENS DE CONSOMMATION (CCDP-5135) : PRÉVISION DE L'EFFECTIF

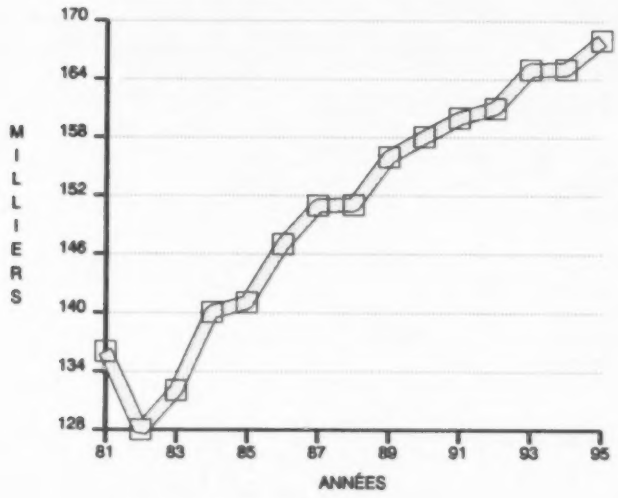

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

BESOINS BRUTS DE MAIN-D'OEUVRE (CHOMÂGE ET ATTRITION)

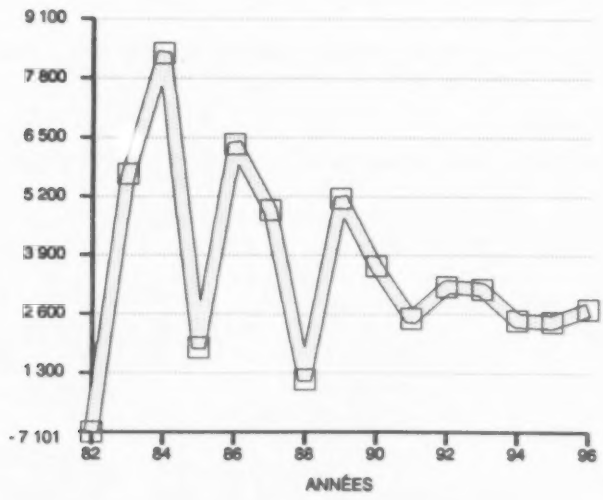

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Graphique 2.1.A.c)
MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES (CCDP-8581) :
PRÉVISION DE L'EFFECTIF

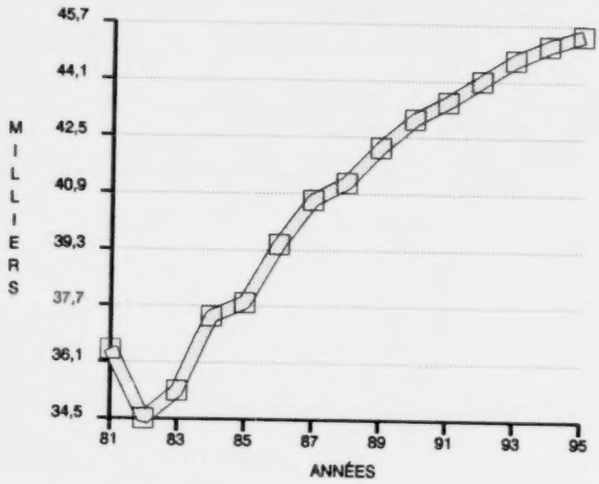

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

BESOINS BRUTS DE MAIN-D'OEUVRE (CHOMÂGE ET ATTRITION)

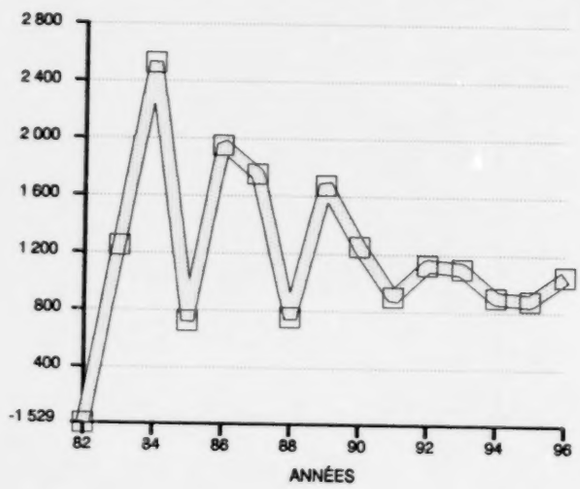

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Graphique 2.1.A.d)
MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS DE MACHINES INDUSTRIELLES, AGRICOLES ET DE CONSTRUCTION (CCDP-8584) : PRÉVISION DE L'EFFECTIF

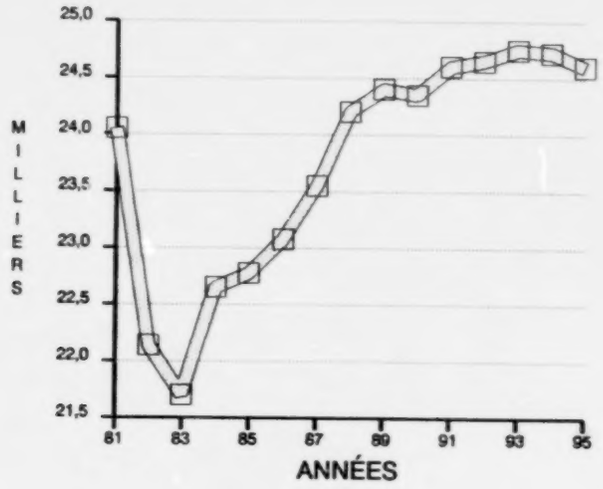

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

BESOINS BRUTS DE MAIN-D'OEUVRE (CHOMÂGE ET ATTRITION)

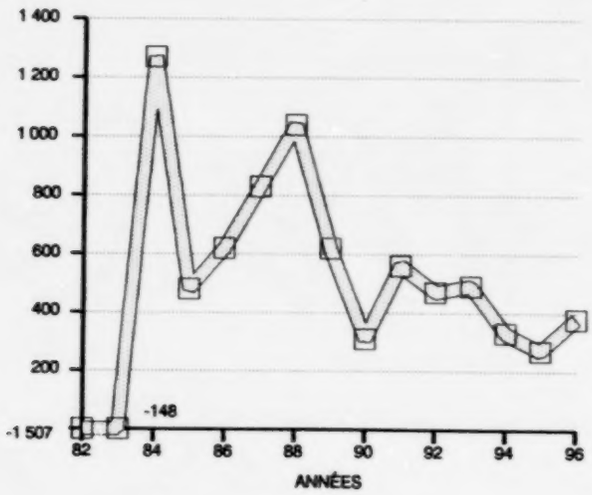

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Graphique 2.1.A.e)

MÉCANICIENS DE MOTEURS MARINS (CCDP-8592) : PRÉVISION DE L'EFFECTIF

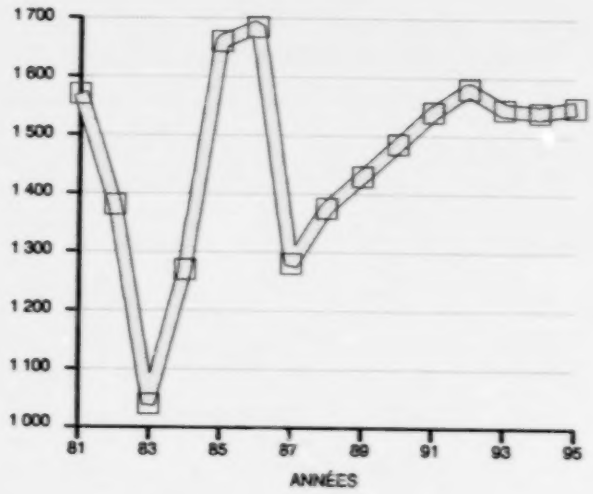

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

BESOINS BRUTS DE MAIN-D'OEUVRE (CHOMÂGE ET ATTRITION)

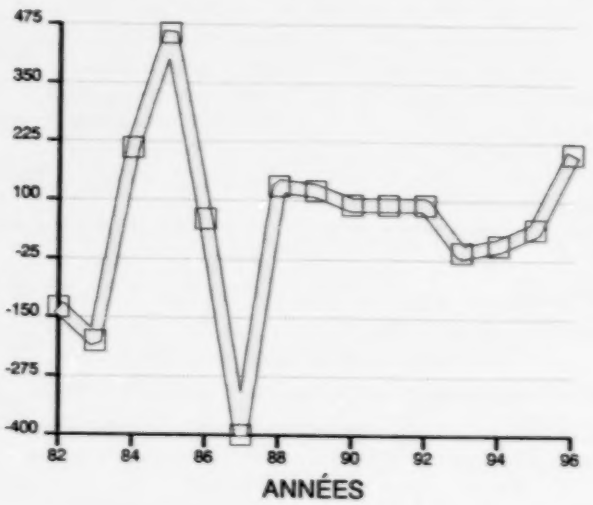

Direction de la formation professionnel, MÉQ

Le tableau 2.1.A.f) situe les quatre groupes de base sur une échelle d'évaluation des besoins et des pénuries de main-d'oeuvre prévus pour 1989 dans chacune des régions du Québec.

Tableau 2.1.A.f)
SURPLUS ET PÉNURIES DE MAIN-D'OEUVRE PRÉVUS AU QUÉBEC ET DANS SES RÉGIONS POUR 1989 (13)

Professions	Code CCDP	Régions											Total Québec
		01	02	03	04	05	6.1	6.2	6.3	07	08	09	
Vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation, n.c.a.	5135	SM	SL	SL	SL	ÉQ	SL	SL	SL	ÉQ	SL	SL	SL
Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles	8581	SL	SL	SL	SL	SL	SL	SL	SL	SM	SL	SL	SL
Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction	8584	SM	SL	SL	SL	SL	SL	SL	SL	SL	SL	SL	SL
Constructeurs et réparateurs de bateaux	8592	SM	–	SM	SL	–	SL	SM	SM	–	–	–	SM

SS	Surplus sévère	PL	Pénurie légère
SM	Surplus moyen	PM	Pénurie moyenne
SL	Surplus léger	PS	Pénurie sévère
ÉQ	Équilibre	–	Non disponible

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Remarques particulières

On peut faire les remarques suivantes quant aux besoins de main-d'oeuvre pour chacun des quatre groupes de base du secteur. Le texte suivant est tiré de Surplus et pénuries de main-d'oeuvre...(13).

Vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation, n.c.a. (CCDP 5135)

En dépit des surplus prévus, des pénuries de main-d'oeuvre sont signalées parmi les travailleurs et travailleuses exerçant les professions suivantes, et ce en raison des conditions de travail et du manque de formation ou d'expérience de la main-d'oeuvre :

Commis-vendeur de pièces (5135-126);

Il existe en effet des pénuries dans les régions de Québec et Québec-Sud, particulièrement dans les zones périphériques; dans la région de Mauricie – Bois-Francs, particulièrement dans la MRC de Drummond; dans Laurentides et Lanaudière ainsi que dans les MRC d'Abitibi et de Vallée de l'Or en Abitibi-Témiscamingue.

Commis-vendeur d'accessoires automobiles (5135-186);

On note des pénuries de main-d'oeuvre dans la région de l'Outaouais, particulièrement dans la Communauté régionale de l'Outaouais.

Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles (CCDP 8581)

Malgré les surplus prévus, des pénuries de main-d'oeuvre sont signalées parmi tous les travailleurs de ce groupe en Abitibi-Témiscamingue, particulièrement parmi les spécialistes de l'électricité et de la carrosserie. On note également des pénuries dans l'ensemble du Québec, et ce en raison de l'évolution technologique qui caratérise ce domaine. Apportons quelques précisions pour les professions suivantes :

Réparateur de motocyclettes (8581-158);

La pénurie touche surtout les régions de Québec, Québec-Sud, Montréal-Centre et Laval.

Mécanicien d'automobiles (8581-110);

La pénurie se fait sentir dans Laurentides et Lanaudière, ainsi que dans la communauté de l'Outaouais, surtout parmi les spécialistes de l'injection électronique et de la traction avant.

Mécanicien motoriste (8581-114);

La pénurie touche la région de Mauricie – Bois-Francs dans le domaine des véhicules lourds, de même que la Communauté régionale de l'Outaouais chez les spécialistes des moteurs diesels.

Mécanicien de boîtes de vitesse (8581-122);

Il existe une pénurie de main-d'oeuvre parmi les spécialistes de transmissions automatiques dans la région de Mauricie – Bois-Francs, particulièrement dans la MRC de Drummond.

Mécanicien de véhicules récréatifs (8581-132);
Motoriste metteur au point (8581-134);

Pour ces deux professions, la pénurie sévit dans les régions de Québec et de Québec-Sud.

Réparateur d'éléments mécaniques (8581-138);

On constate une pénurie parmi les spécialistes de l'injection électronique, et ce dans les régions de Québec et de Québec-Sud.

Réparateur de carrosseries (8581-142);

On note une pénurie dans la MRC de Portneuf (Québec), dans les régions de Mauricie – Bois-Francs, de Laurentides et de Lanaudière.

Mécanicien de climatisateurs d'autos (8581-146);

La pénurie touche la région de Mauricie – Bois-Francs, particulièrement sur la rive nord.

Réparateur de carburateurs (8581-150);

On remarque une pénurie dans la région de Mauricie — Bois-Francs.

Ajusteur-régleur d'avant-train (8581-154);

Il existe une pénurie dans les régions de Québec et de Québec-Sud parmi les spécialistes de l'ajustement par ordinateur, ainsi que dans la région de Mauricie - Bois-Francs.

Ouvrier-carrossier de voitures d'occasion (8581-178);

On note une pénurie dans les régions de Québec et de Québec-Sud.

Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction (CCDP 8584)

En dépit des surplus prévus dans ce groupe, des pénuries de main-d'oeuvre sont signalées, principalement en raison d'une formation insuffisante souvent due aux changements technologiques qui caratérisent les professions suivantes:

Mécanicien de machines agricoles (8584-330);

On note une pénurie dans les régions de Québec et de Québec-Sud.

Mécanicien de machines de construction (8584-378);

On note une pénurie dans les régions de Québec, de Québec-Sud et de l'Outaouais, particulièrement dans la Communauté régionale de l'Outaouais, ainsi qu'en Abitibi-Témiscamingue.

Mécanicien de moteurs diesel (8584-382);

La pénurie touche les régions de Québec, de Québec-Sud, de Montréal-Centre et de Laval.

Mécaniciens de moteurs marins (CCDP 8592)

La croissance prévue pour les professions de ce groupe est de 0,8 % en 1989, soit moins que la moyenne québécoise. Cependant, la majeure partie de la demande additionnelle de main-d'oeuvre est due au remplacement. Étant donné un taux de chômage de l'ordre de 17 % en 1987, taux qui s'est maintenu jusqu'en 1989, le groupe des mécaniciens de moteurs marins se trouvera en situation de surplus généralisé dans toutes les régions du Québec.

B. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Selon l'étude du MMSR précitée :

- «le taux d'augmentation des mécaniciens québécois aurait été de 1,6 % entre 1981 et 1986 et de 3,6 % entre 1983 et 1986.» (chap. 2, p. 50);
- «l'augmentation moyenne annuelle du nombre de véhicules automobiles de 1984 à 1987 se chiffre à 141 000 unités.» (chap. 3, p. 87);
- «si cette tendance se maintenait, la demande de main-d'oeuvre additionnelle pourrait atteindre 4 % annuellement.» (chap. 3, p. 88).

C. COMMENTAIRES

Compte tenu des fluctuations de l'offre et de la demande, les systèmes de prévision de main-d'oeuvre qui apparaissent au tableau 2.1.A.a) situent les besoins annuels de main-d'oeuvre du secteur à environ 2 %.

Les systèmes de projection du niveau d'emploi illustrés par les graphiques 2.1.A.b), c), d) et e) démontrent :

- une croissance régulière de l'effectif à compter de 1984, et ce jusqu'en 1995;
- une croissance prévisible du niveau d'emploi (changements nets et attrition) entre 1987 et 1995, répartie comme suit :

Groupe CCDP	Nombre	Pourcentage
5135	25 803	17,07
8581	9 531	23,31
8584	4 401	18,63
8592	774	62,28

Le tableau 2.1.A.f), qui tient compte de l'offre de chômeurs et de diplômés dans les différentes régions du Québec, indique un surplus léger de main-d'oeuvre dans l'ensemble des groupes (sauf dans le groupe 8592, où le surplus serait moyen).

Les remarques particulières présentées après le tableau 2.1.A.f) font ressortir deux tendances importantes :

- une insuffisance de formation pour l'exercice des professions touchées par les nouvelles technologies;
- une pénurie de travailleurs expérimentés dans les professions touchées par les nouvelles technologies (absence de mobilité et formation insuffisante).

Les données socio-économiques tirées de l'étude du MMSR établissent à près de 2 % les besoins annuels de main-d'oeuvre du secteur. Compte tenu du marché de l'automobile des trois dernières années (1986 à 1988), cette demande additionnelle pourrait s'établir à au moins 4 % (surtout pour les professions touchées par les nouvelles technologies).

D. PERSPECTIVES GÉNÉRALES

Les différentes sources de données quant à la demande de main-d'oeuvre additionnelle permettent de dégager des convergences :

- les données statistiques des systèmes de prévision à long terme situent les besoins annuels de main-d'oeuvre aux environs de 2 % au Canada et au Québec;
- l'analyse du marché de l'automobile des trois dernières années (1986 à 1988), les besoins du marché en matière de main-d'oeuvre rompue aux nouvelles technologies et l'insuffisance de formation à court terme pourraient porter les besoins annuels de main-d'oeuvre aux environs de 4 %.

CHAPITRE 2.
Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession

2.1 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les professions courantes

2.2 LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES NOUVELLES PROFESSIONS

LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES NOUVELLES PROFESSIONS

Après analyse de la situation, notre étude ne décèle aucune profession vraiment nouvelle au sein des quatre groupes de base du secteur. Cependant, les professions existantes sont caractérisées par une évolution très rapide en raison du recours massif à de nouvelles technologies, ce qui crée un important besoin de recyclage et de perfectionnement parmi les travailleurs du secteur.

Signalons que l'étude canadienne de Woods Gordon (11) évoque comme hypothèse d'évolution des professions du secteur de l'automobile la création de la profession de «maître technicien», assisté par des mécaniciens généralistes.

CHAPITRE 3.
Organisation de la formation professionnelle

3.1 LE SECTEUR

3.2 Les formations

LE SECTEUR

A. DÉFINITION DU SECTEUR ACTUEL

Le tableau 10 dresse la liste des professions couvertes par les programmes du secteur Équipement motorisé tel que défini par la CCDP (2) et le Centre de développement des profils de formation professionnelle (autrefois GIPEX) (14).

En 1988-89, le secteur de formation Équipement motorisé regroupait six sous-secteurs d'activités et 30 programmes, dont 19 s'inscrivaient dans la politique de formation professionnelle du MÉQ antérieure à 1987. Ces derniers seront interrompus au rythme de l'implantation des nouveaux programmes.

Le secteur actuel est configuré comme suit :

Sous-secteurs d'activités – Équipement motorisé	
Sous-secteurs	**Nombre de programmes**
Mécanique automobile	5
Mécanique de véhicules lourds	11
Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien	5
Carrosserie	6
Mécanique marine	2
Vente de pièces mécaniques au comptoir	1
Six sous-secteurs	30

Tableau 10
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU SECTEUR ACTUEL, 1988-89

Programmes de formation[a] existants	Code CCDP	Professions significatives[b]	Cote[c] FG	Cote[d] PPS
1239 Mécanique automobile II (DÉP II)	8581-110	Mécanicien d'automobiles	4	7
	8581-114	Mécanicien motoriste	4	7
1474 Mécanique automobile (DÉP I)	8581-118	Mécanicien de véhicules industriels	4	7
1739 Automobile Mechanics II (DÉP)	8581-134	Motoriste metteur au point	4	6
	8581-150	Réparateur de carburateurs	3	6
	8581-162	Metteur au point de voitures neuves	3	6
	8581-166	Monteur-réparateur de freins	3	6
	8533-114	Électricien de véhicules automobiles	4	7
1481 Mécanique automobile I (ASP)	8581-122	Mécanicien de boîtes de vitesses automatiques	4	7
1981 Automobile Mechanics I (ASP)	8581-146	Mécanicien de climatiseurs	4	7
	8581-154-Cont. qué.	Ajusteur-régleur d'avant-trains Aligneur de véhicules automobiles	4	7
1251 Mécanique des véhicules lourds (DÉP)	8581-114	Mécanicien motoriste	4	7
	8581-138	Réparateur d'éléments mécaniques	4	6
1242 Mécanique diesel II (DÉP)	8581-118	Mécanicien de véhicules industriels	4	7
1742 Diesel Mechanics II (DÉP)				
1751 Machinery and Heavy Equipment Mechanics (DÉP)	8584-112	Mécanicien de machinerie lourde	4	8
	8584-330	Mécanicien de machines agricoles	4	7
	8584-378	Mécanicien de machines de construction	4	7
	8584-382	Mécanicien de moteurs diesel	4	7
1477 Mécanique des véhicules commerciaux (ASP)	8586-118	Inspecteur de matériel lourd	4	8
	8589-130	Réparateur de moteurs à injection	4	6
1478 Mécanique diesel I (ASP)	8584-330	Mécanicien de machines agricoles	4	7
1480 Machinerie lourde (ASP)				
1977 Commercial Vehicle Mechanics (ASP)				

a. SESAME. Liste des programmes de formation, Carte des enseignements 1988-89 (15) et liste officielle de la DFP des programmes harmonisés SIMCA et SESAME, 4 nov. 1988.
b. CCDP et GIPEX, Index général
c. et d. CCDP

Direction de la formation professionnelle, MÉQ — 1/3

Tableau 10
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU SECTEUR ACTUEL, 1988-89

Programmes de formation existants	Code CCDP	Professions significatives	Cote FG	Cote PPS
1978 Diesel Mechanics I (ASP) 1980 Heavy Equipment (ASP) 1479 Conduite de camions lourds (ASP)	9125-122	Chauffeur de camion tracteur pour semi-remorque		
	9175-130	Chauffeur de camion à benne basculante		
	9175-134	Conducteur de dépanneuse		
1241 Entretien de véhicules de loisirs et d'équipements légers (DÉP)	8581-158	Réparateur de motocyclettes	3	3
	8581-174	Réparateur de motoneiges	3	5
	8589-144	Réparateur de petits moteurs	4	6
1476 Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien (DÉP I)	8592-206	Mécanicien de moteurs hors-bord	4	6
1741 Recreational Vehicle Equipment and Maintenance (DÉP)	Cont. qué.	Réparateur de chasse-neige et motoculteurs		
1483 Équipement et véhicules de loisirs et d'entretien (ASP)	Cont. qué.	Réparateur de tracteurs de jardin		
1983 Recreational Vehicle and Equipment Maintenance (ASP)	Cont. qué.	Réparateur de «Go-Karts»		
1030 Carrosserie (CÉP)	8581-142	Réparateur de carrosseries	3	7
1240 Débosselage et peinture II (DÉP)	8581-130	Ouvrier carrossier de voitures d'occasion	3	5
1530 Automative Body Repair and Repainting (CÉP)				
1740 Bodywork and Painting II (DÉP)				
1482 Carrosserie, débosselage et peinture I (ASP)	8595-114	Peintre	4	7
1982 Autobody Work, Bodywork, Painting I (ASP)	8581-130	Estimateur	4	7
Direction de la formation professionnelle, MÉQ				2/3

Tableau 10
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU SECTEUR ACTUEL, 1988-89

Programmes de formation existants	Code CCDP	Professions significatives	Cote FG	Cote PPS
1250 Mécanique marine (DÉP) 1484 Mécanique de bateaux de pêche (ASP)	8592-202	Mécanicien de bateaux à moteur	4	7
1031 Vente de pièces mécaniques au comptoir (CÉP)	5135-126 5135-186	Commis-vendeur de pièces Commis-vendeur d'accessoires automobiles	4 3	6 4
Direction de la formation professionnelle, MÉQ				3/3

B. DÉFINITION DU SECTEUR EFFECTIF

La politique de formation professionnelle du MÉQ mise de l'avant en 1987 implique une refonte importante des programmes du secteur Équipement motorisé.

En 1990-91, le secteur devrait regrouper 7 sous-secteurs d'activités et comprendre 13 nouveaux programmes, issus de refontes ou de révisions. En effet, une étude préliminaire effectuée au printemps 1989 soutient qu'il faudrait doter le secteur d'un programme de mécanique agricole.

Une fois reconfiguré, le secteur se présenterait comme suit :

Sous-secteurs d'activités – Équipement motorisé	
Sous-secteurs	**Nombre de programmes**
Mécanique automobile	3
Mécanique de véhicules lourds	2
Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien	2
Carrosserie	2
Mécanique marine	2
Vente de pièces mécaniques au comptoir	1
Mécanique agricole	1
Sept sous-secteurs	13

Le tableau 11 donne la liste des professions couvertes par les programmes du secteur proposé, telles que définies par la CCDP (2) et le Centre de développement des profils de formation professionnelle (14), et suivant l'Instruction 1989-90 du MÉQ (16).

Tableau 11
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES DU SECTEUR EFFECTIF

Programmes[a]	Code CCDP	Professions significatives[b] existantes et nouvelles	Cote FG	Cote PPS
* Carrosserie	8581-142	Réparateur de carrosseries	3	7
* Automotive Body Repair	8595-114	Peintre d'automobiles	4	6
	Cont. qué.	Redresseur de cadres et châssis		
	Cont. qué.	Changeur de panneaux structurels soudés		
1474 Mécanique automobile (DÉP)	8581-110	Mécanicien d'automobiles	4	7
1974 Automobile Mechanics (DÉP)	8581-114	Mécanicien motoriste	4	7
	8581-134	Motoriste metteur au point	4	6
	8533-114	Électricien de véhicules automobiles	4	7
* Mécanique automobile (ASP)	8581-122	Mécanicien de boîtes de vitesses automatiques	4	7
	8581-146	Mécanicien de climatiseurs	4	7
	Cont. qué.	Ajusteur-régleur de suspensions indépendantes (4 roues)		
	Cont. qué.	Spécialiste analyste du comportement des moteurs à commandes électroniques		
1251 Mécanique des véhicules lourds (DÉP)	8581-114	Mécanicien motoriste	4	7
	8581-122	Mécanicien de boîtes de vitesses	4	7
1751 Machinery & Heavy Equipment Mechanics	8581-138	Réparateur d'éléments mécaniques	4	6
	8584-112	Mécanicien de machinerie lourde	4	8
	8584-382	Mécanicien de moteurs diesel	4	7
1250 Mécanique marine (DÉP)	8592-202	Mécanicien de bateaux à moteur	4	7
1484 Mécanique de bateaux de pêche (ASP)				

a. L'organisation des activités éducatives, au primaire et au secondaire, Instruction 1989-90 (16)
b. CCDP – GIPEX, Index général – Professionnels du milieu
* Nouveaux programmes

Direction de la formation professionnelle, MÉQ — 1/2

Tableau 11
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES DU SECTEUR EFFECTIF

Programmes	Code CCDP	Professions significatives existantes et nouvelles	Cote FG	Cote PPS
1476 Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien (DÉP) 1741 Recreational Vehicle Mechanics & Maintenance (DÉP)	8592-206 8581-158 8581-174 8589-144 Cont. qué. Cont. qué. Cont. qué.	Mécanique de moteurs hors-bord Réparateur de motocyclettes Réparateur de motoneiges Réparateur de petits moteurs Réparateur de chasse-neige et de motoculteurs Réparateur de cyclomoteurs Mécanicien de véhicules de loisirs et d'entretien	4 3 3 3	6 6 5 7
1031 Vente de pièces mécaniques au comptoir (CÉP)	5135-126 5135-186	Commis-vendeur de pièces Commis-vendeur d'accessoires d'automobiles	4 3	6 4
* Mécanique de machines agricoles (DÉP)	8584-130	Mécanicien de machines agricoles	4	7
Direction de la formation professionnelle, MÉQ				2/2

CHAPITRE 3.
Organisation de la formation professionnelle

3.1 Le secteur

3.2 LES FORMATIONS

LES FORMATIONS

A. PROGRAMMES D'ÉTUDES

Cette section traite des programmes offerts dans le secteur en présentant leurs caractéristiques telles que connues à l'automne 1988.

Le tableau 12 indique, pour chacun des programmes et par ordre d'enseignement :

- le titre du programme;
- le code du programme;
- le type de formation dont il s'agit (initiale ou complémentaire);
- la durée de la formation (en nombre d'heures);
- la sanction des études;
- la catégorie du programme (par objectifs ou par contenu);
- le statut du programme (actif ou inactif) et
- les interventions du MÉQ.

Tableau 12
PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Programmes[a]	Type de formation	Durée	Sanction	Catégorie de programme	Statut	Interventions
	Initiale/ Complémentaire	Heures		Par objectifs Par contenu	Actif Inactif	
1474 Mécanique automobile	I	1 350	DÉP	PPO	A	Nouveau programme implanté en septembre 1988
1739 Automobile Mechanics II	I	1 350	DÉP	PPC	A	Sera retiré en février 1990
1974 Automobile Mechanics	I	1 350	DÉP	PPO	A	Nouveau programme implanté en septembre 1989
1481 Mécanique automobile I	C	900	ASP	PPC		Programme réaménagé qui sera retiré en février 1990

a. SESAME : Liste de la banque des programmes de formation
Liste officielle de la DFP des programmes harmonisés SIMCA et SESAME, 4 nov. 1988

Direction de la formation professionnelle, MÉQ 1/3

Tableau 12
PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Programmes		Type de formation	Durée	Sanction	Catégorie de programme	Statut	Interventions
		Initiale/ Complémentaire	Heures		Par objectifs Par contenu	Actif Inactif	
1981	Automobile Mechanics I	C	900	ASP	PPC	A	Programme réaménagé qui sera retiré
1251	Mécanique de véhicules lourds	I	1 800	DÉP	PPO	A	Réaménagé en septembre 1988
1751	Machinery & Heavy Equipment Mechanics	I	1 800	DÉP	PPC	A	Sera remplacé par la version anglaise du 1251
1742	Diesel Mechanics II	I	1 350	DÉP	PPC	A	Sera remplacé par la version anglaise du 1251
1477	Mécanique de véhicules commerciaux	C	720	ASP	PPC	A	Retiré en février 1990 et remplacé par 1251
1478	Mécanique diesel I	C	900	ASP	PPC	A	Sera retiré en février 1990 et remplacé par 1251
1480	Machinerie lourde	C	900	ASP	PPC	A	Sera retiré en février 1990 et remplacé par 1251
1977	Commercial Vehicle Mechanics	C	720	ASP	PPC	A	Programme réaménagé
1978	Diesel Mechanics I	C	900	ASP	PPC	A	
1980	Heavy Equipment	C	900	ASP	PPC	A	
1479	Conduite de camions lourds	C	900	ASP	PPC	A	Programme réaménagé qui a été retiré et intégré au secteur Transports
1476	Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien	I	1 800	DÉP	PPO	A	Nouveau programme implanté en septembre 1988
1741	Recreational Vehicle Equipment & Maintenance	I	1 350	DÉP	PPC	A	Programme réaménagé
1483	Équipement et véhicules de loisirs et d'entretien	C	900	ASP	PPC	A	Programme réaménagé Sera retiré en février 1990

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 12
PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Programmes		Type de formation	Durée	Sanction	Catégorie de programme	Statut	Interventions
		Initiale/ Complémentaire	Heures		Par objectifs Par contenu	Actif Inactif	
1983	Recreational Vehicle & Equipment Maintenance	C	900	ASP	PPC	A	Programme réaménagé
1030	Carrosserie	I	900	CÉP	PPC	A	Programme réaménagé, retiré en juin 1990
1530	Automotive Body Repair & Repainting	I	900	CÉP	PPC	A	Programme réaménagé
1482	Carrosserie, débosselage et peinture I	C	900	ASP	PPC	A	Programme réaménagé qui sera retiré en février 1991
1982	Autobody Works, Bodywork Painting I	C	900	ASP	PPC	A	Programme réaménagé
1250	Mécanique marine	I	1 350	DÉP	PPC	I	Programme réaménagé à évaluer
1484	Mécanique de bateaux de pêche	C	450	ASP	PPC	I	Programme réaménagé à évaluer
1031	Vente de pièces mécaniques au comptoir	I	900	CÉP	PPC	A	Programme réaménagé à réviser

Direction de la formation professionnelle, MÉQ 3/3

Précisions

À l'examen du tableau 12, il apparaît que :

— tous les programmes sont actifs, sauf ceux de mécanique marine (secondaire);

— les sous-secteurs Mécanique automobile et Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien comptent un nouveau programme (DÉP) depuis septembre 1988.

B. CLIENTÈLE

À l'instar des programmes, la clientèle est un bon indicateur de l'organisation de la formation professionnelle. Une documentation substantielle des années 1985 à 1988 en fait foi.

a) Données générales

CLIENTÈLE – JEUNES

Le tableau 13 indique la distribution régionale des clientèles et des diplômés pour chacun des programmes du secteur entre 1985 et 1988. Les codes et les titres des programmes ont été fidèlement reproduits. Quant aux sources, elles figurent au bas du tableau.

Tableau 13
CLIENTÈLE

Programmes	Régions	1984-85[a]		1985-86[a]		1986-87[a]		1987-88[d]		1988-89[b]	
		Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
1030 Carrosserie 1240 Débosselage et peinture II 1482 Carrosserie, débosselage et peinture I 1530 Automotive Body Repair & Repainting 348-500 Débosselage et peinture II 348-600 Débosselage et peinture I 848-500 Bodywork & Painting II	01 02 03 04 05 06* 07	15 8 57 19 10 222 7		11 0 48 26 11 118 0		4 0 24 8 0 73 0		5 0 29 11 5 46 0		7 0 2 9 13 98 0	
Total		338		214	113	109	72	96	20 (15)	129	
1031 Vente de pièces 1252 mécaniques au comptoir 354-500 Commis aux pièces	01	17		9	 8	11	 12	4	 4 (4)	12	

a. Direction de l'aide aux usagers, MÉQ
b. Statistiques sur l'évolution des clientèles en formation professionnelle dans les CS et les CSR pour 1988-89 (Situation au 7 octobre 1988, #8)
c. Les inscriptions pour les années 1984 à 1987 n'indiquent que les inscriptions en Mécanique de véhicules commerciaux.
d. Nombre d'élèves inscrits à certains programmes du secteur Équipement motorisé au 30/09/87, Direction de l'aide aux usagers
* Incluant le secteur anglophone
( ) Diplômés des programmes de formation initiale

Direction de la formation professionnelle, MÉQ — 1/3

Tableau 13
CLIENTÈLE

Programmes	Régions	1984-85		1985-86		1986-87		1987-88		1988-89	
		Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
1474 Mécanique automobile	01*	185		180		121		117		35	
1239 Mécanique automobile II	02	71		119		56		52		25	
347-500 Mécanique automobile II	03	592		477		443		382		173	
356-600 Mécanique automobile I	04	264		217		177		153		52	
1481 Mécanique automobile I	05*	202		180		105		81		27	
1739 Automobile Mechanics II	06.1*	357		256		237		181		94	
1981 Automobile Mechanics I	06.2*	646		545		340		320		152	
847-500 Automobile Mechanics II	06.3*	688		509		376		365		287	
856-600 Automobile Mechanics I	07*	113		100		98		40		37	
	08	45		42		36		19		15	
	09	90		53		26		37		0	
					1 831		1 371		673 (372)		
Total		3 253		2 678		2 015		1 748		897	
1476 Mécanique des véhicules de loisirs et entretien	01	2		10		8		4		0	
	02	29		24		26		25		11	
1241 Entretien de véhicules de loisirs et d'équipement	03	91		60		32		10		18	
	04	31		15		12		18		14	
349-500 Entretien et équipement de véhicules de loisirs II	05	19		9		6		–		6	
	06.1	17		21		35		10		22	
349-600 Entretien et équipement de véhicules de loisirs I	06.2*	17		19		12		9		8	
	06.3*	10		10		27		24		9	
1483 Équipement et véhicules de loisirs et d'entretien											
1741 Recreational Vehicles Equipment and Maintenance											
849-500 Recreational Vehicles Equipment and Maintenance II											
					105		84		27 (20)		
Total		216		168		158		100		88	

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 13
CLIENTÈLE

Programmes	Régions	Clientèle Jeune Adulte	1984-85		1985-86		1986-87		1987-88		1988-89	
			Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
350-500 Mécanique diesel II	01		19		21		21		80		73	
1242 Mécanique diesel II	02								59		53	
850-500 Diesel Mechanics II	03		93		95		72		147		168	
1742 Diesel Mechanics II	04		31		19		27		93		40	
357-600 Mécanique diesel I	05								56		29	
1478 Mécanique diesel I	06.1								80		87	
857-600 Diesel Mechanics I	06.2	c	56		32		31		112		44	
1892 Diesel Mechanics I	06.3*		30		24		30		67		53	
358-600 Mécanique de véhicules commerciaux	07								14		11	
1477 Mécanique de véhicules commerciaux	08						22		72		31	
858-600 Commercial Vehicles Mechanics	09								16		13	
1977 Commercial Vehicles Mechanics												
359-600 Machinerie lourde												
1480 Machinerie lourde												
1251 Mécanique de véhicules lourds						1 102		1 125		428 (186)		
Total			229		191		203		796		602	

Direction de la formation professionnelle, MÉQ — 3/3

Le tableau 3.2.B.a) fait la synthèse des inscriptions par programme et région administrative pour l'année 1988-89. La source figure au bas du tableau.

Tableau 3.2.B.a)
RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS PAR PROGRAMME ET RÉGION EN 1988-89

RÉGIONS	8581										8584							8592		5135		TOTAL
	Mécanique automobile				Carrosserie			Véh. loisirs et entretien			Mécanique de véhicules lourds						CCL[a]	Marine		Pièces		
	1474	1739	1481	1981	1030	1482	1530	1476	1741	1483	1251	1742	1477	1478	1480	1977	1479	1250	1484	1031	ND 0005	
01	27	3	5		7	0		0		0	38		13	17	5			0	0	12		127
02	14		11		0			0		11	47		0		6					0		89
03	121		52		2	0		18		0	112		39	0	17							361
04	42		10		8	1		10		4	26	0			14					0		115
05	27		0		13			6			12			13	4					0		75
06.1	82		12		16			11		11	62			17	8		20			0		239
06.2	112	10	30		6	0	30	6		2	26		8	0	10							240
06.3	106	143	28	10	32	0	14	0	9	0	33	0	20	0		0				0	0	395
07	16	21	0		0	0		0			11											48
08	11		4		0						12		12	0	7					0		46
09					0						8				5							13
Total	558	177	152	10	84	1	44	51	9	28	387	0	92	47	76	0	20	0	0	12		1 748

Source : Statistiques sur l'évolution de l'inscription des clientèles de la formation professionnelle dans les CS et les CSR pour 1988-89 (Situation au 7 octobre, #8) (18)

a. Le programme Conduite de camions lourds (1479) n'apparaît pas sur la Carte des enseignements de 1988-89.

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CLIENTÈLE – ADULTES

Le tableau 3.2.B.b) indique le nombre d'adultes inscrits à plein temps en équipement motorisé entre 1985 et 1988. Les diverses sources sont citées au bas du tableau.

Tableau 3.2.B.b)
FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES PLEIN-TEMPS : NOMBRE D'INSCRIPTIONS AUX PROGRAMMES DU SECTEUR ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

Programmes	1985-86		1986-87		1987-88		1988-89	
	MÉQ[a]	MMSR[e]	MÉQ[b]	MMSR[e]	MÉQ[c]	MMSR[f]	MÉQ[d]	MMSR[e]
601-236 Mécanique de moteurs diesel	16		32		45	71	66	
601-717 Mécanique automobile	150	82	203	71	284	15	178	12
602-477 Mécanique de machinerie lourde	–		11		15	77	44	
603-038 Débosselage et peinture	23	126	137	85	192	28	109	
603-118 Mécanique de moteurs hors-bord								
603-127 Mécanique de motoneiges						59	4	
603-136 Mécanique de motocyclettes	–		16		22		19	
602-538 Vente de pièces d'équipement motorisé	–		25		35		16	

Sources :
a. Rapport des activités de l'Éducation des adultes en 1985-86 (DGÉA) (19)
b. Calcul des subventions de l'allocation de base à l'Éducation des adultes regroupées par sigles, secteur professionnel long (DGÉA, 23 septembre 1987) (20)
c. Estimation à partir de la fréquentation totale aux programmes de formation professionnelle, (DGÉA, Direction de la gestion)
d. Répartition des adultes inscrits à des plans de formation, cycle 1988-89 (13-03-89) (21)
e. MMSR, Problématique de la formation professionnelle, réparation et entretien des automobiles (5)
f. MMSR, Statistiques sur les personnes rejointes par activité de formation, année scolaire 1987-88 (22)

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CLIENTÈLE – SECTEUR PRIVÉ

Le tableau 3.2.B.c) présente les inscriptions aux programmes d'équipement motorisé offerts dans le secteur privé entre 1984 et 1988. Les données proviennent de la Direction générale de l'enseignement privé (MÉQ) (23).

Tableau 3.2.B.c)
CLIENTÈLE DU SECTEUR PRIVÉ : NOMBRE D'INSCRIPTIONS AUX PROGRAMMES DU SECTEUR ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

Programmes	Régions	Inscriptions				
		1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89
Mécanique automobile						
347-500	03	28	16	14	12	
	06	30	36	31	37	
847-500*	06	47	61	59	60	
123-999						28
Total		105	113	104	109	28
Carrosserie						
343-200	06	12	7	8	6	
843-200*	06	10	9	17	13	
Total		22	16	25	19	

* Secteur anglophone

Source : DGEP, Fichier sommaire, Répartition des effectifs en enseignement professionnel intensif selon le secteur profil (23)

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

b) Données complémentaires

Le tableau 3.2.B.d) fait la synthèse des inscriptions aux programmes de formation initiale offerts en équipement motorisé en 1988-89, tandis que le tableau 3.2.B.e) distribue ces mêmes inscriptions par région administrative en 1988-89. Les données proviennent de la Direction de l'aide aux usagers.

Tableau 3.2.B.d)
SYNTHÈSE DES INSCRIPTIONS AUX PROGRAMMES DE FORMATION INITIALE EN 1988-89

Programmes	Code	Jeunes[a] Adultes	Adultes[b] MÉQ – MMSR	Privé[c]	Total
Carrosserie	1030 603-038	108 + 2	 109	–	219
Vente de pièces mécaniques au comptoir	1031 602-538	11 + 13	 16	–	40
Mécanique agricole d'entretien	1171	20 + 0			20
Mécanique marine	1250	–			–
Mécanique de véhicules lourds	1251 601-236 602-477	348 + 13	 66 44		471
Mécanique automobile	1474 601-717	495 + 94	 178	28	795
Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien	1476 603-127 603-136	29 + 6	 4 19		58
Sous-total		1 011 + 128	436	28	
Total		1 139	436	28	1 603

Sources:

a. Répartition des élèves inscrits aux nouveaux programmes (jeunes et adultes scolarisés jeunes) en formation professionnelle, (24) Direction de l'aide aux usagers, 14 mars 1989
b. Répartition des adultes inscrits à des plans de formation, (25) Direction de l'aide aux usagers (13 mars 1989)
c. Répartition des effectifs en enseignement professionnel intensif selon le secteur professionnel, (23) Direction générale de l'enseignement privé (21 février 1989)

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.B.e)
SYNTHÈSE DES INSCRIPTIONS RÉGIONALES AUX PROGRAMMES DE FORMATION INITIALE EN 1988-89

Programmes	Code	Régions									Total
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	
Carrosserie	1030 603-038	5+0 –	– –	17+0 20	8+0 8	13+0 13	65+2 68	– –	– –	– –	108+2 109
Vente de pièces mécaniques au comptoir	1031 603-538	11+4 –	– 1	– 7	– –	– –	– –	– –	0+9 8	– –	11+13 16
Mécanique agricole d'entretien	1171	6+0	–	–	10+0	4+0	–	–	–	–	20+0
Mécanique marine	1250	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Mécanique de véhicules lourds	1251 601-236 602-477	36+0 –	28+0 13	86+3 20	25+1 –	12+0 –	135+5 62	8+4 7	12+0 8	6+0 –	348+13 110
Mécanique automobile	1474 601-717	16+7 14	11+0 –	91+35 1	34+8 13	26+1 –	297+42 150	9+1 –	11+0 –	– –	495+94 178 P 28
Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien	1476 603-127 603-136	– –	– –	7+0 –	– –	5+1 –	14+5 –	–	–	–	26+6 23

P : Secteur privé
Sources : c.f. sources tableau 3.2.B.d)

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.B.e)
SYNTHÈSE DES INSCRIPTIONS RÉGIONALES AUX PROGRAMMES DE FORMATION INITIALE EN 1988-89

Programmes	Code	Régions									Total
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	
Carrosserie	1030 603-038	5+0 –	– –	17+0 20	8+0 8	13+0 13	65+2 68	– –	– –	– –	108+2 109
Vente de pièces mécaniques au comptoir	1031 603-538	11+4 –	– 1	– 7	– –	– –	– –	– –	0+9 8	– –	11+13 16
Mécanique agricole d'entretien	1171	6+0	–	–	10+0	4+0	–	–	–	–	20+0
Mécanique marine	1250	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Mécanique de véhicules lourds	1251 601-236 602-477	36+0 –	28+0 13	86+3 20	25+1 –	12+0 –	135+5 62	8+4 7	12+0 8	6+0 –	348+13 110
Mécanique automobile	1474 601-717	16+7 14	11+0 –	91+35 1	34+8 13	26+1 –	297+42 150	9+1 –	11+0 –	– –	495+94 178 P 28
Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien	1476 603-127 603-136	– –	– –	7+0 –	– –	5+1 –	14+5 –	–	–	–	26+6 23

P : Secteur privé
Sources : c.f. sources tableau 3.2.B.d)

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

c) Évolution de la clientèle

Le tableau 3.2.B.f) établit l'écart entre les inscriptions de 1985 et celles de 1988, tandis que le tableau 3.2.B.g) en fait la représentation graphique.

Tableau 3.2.B.f)
ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS DE 1985 À 1988

Programmes[a]	Inscriptions			
	1985[b]	1988[c]	Écart	%
Mécanique automobile II	2 113			
Mécanique automobile		735	-1 378	-65,21
Débosselage et peinture I	173			
Carrosserie		128	-45	-26,01
Entretien et équipement des véhicules de loisirs II	124			
Mécanique des véhicules de loisirs et entretien		60	-64	-51,61
Mécanique diesel II	764			
Mécanique de véhicules lourds		387	-377	-49,34
Commis aux pièces	9			
Vente de pièces mécaniques au comptoir		12	+3	+33,33

a. Les programmes énumérés ont leur version anglaise.
b. MÉQ, Direction de l'aide aux usagers, 85/09/30 (17)
c. Statistiques sur l'évolution des clientèles en FP dans les CS et CSR 1988-89 (88/10/07) (18)

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.B.h)
RÉPARTITION RÉGIONALE DES TRAVAILLEURS EN 1987 ET INSCRIPTIONS AU 7 OCTOBRE 1988, GROUPE CCDP-8581

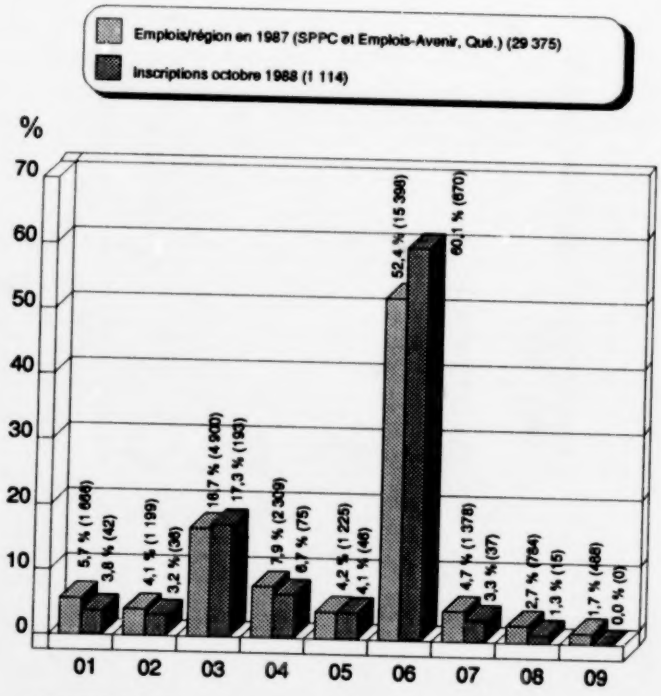

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

C. ENSEIGNEMENTS

Le tableau 3.2.C.a) présente la répartition régionale des programmes offerts dans le secteur Équipement motorisé en 1988-89. Précisons que les programmes retirés en février 1989 n'y figurent pas.

Deux cent sept autorisations ont été accordées par le MÉQ à des commissions scolaires pour offrir l'un ou l'autre des 23 programmes du tableau.

Tableau 3.2.C.a)
RÉPARTITION DES PROGRAMMES AUTORISÉS EN RÉGION, 1988-89

RÉGIONS	Méc. automobile				Carrosserie			Loisirs et entretien			Méc. véhicules lourds						CCL	Méc. marine		Pièces		Méc. agricole		TOTAL
	1474	1739	1481	1981	1030	1482	1530	1476	1741	1483	1251	1742	1477	1478	1480	1977	1479	1250	1484	1031	ND 0005	1771	1421	
01	5	1	3		1	1		2		1	3		1	1	1			1	1	1		1		24
02	3		1		1			1		1	2		1		1					1				12
03	10		7		3	1		2		1	4		2	1	2							1		34
04	3		2		1	1		1		1	1				1					1		1	1	14
05	5		1		1			1			1			1	1					1		1	1	14
06.1	7	1	3		2			1		1	3			2	2					2				24
06.2	7	3	7		2	1	1	1		1	1		1	1	1							1	1	30
06.3	4	6	3	1	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1		1				1	1			32
07	3	2	1	3	1	1		1			1													10
08	2		1		1						1		1		1					1				8
09	1				1						2				1									5
Total	50	13	29	4	17	7	2	11	1	7	20	1	7	7	11	1		1	1	8	1	5	3	207

Titre des programmes

1474	Mécanique automobile
1739	Automobile Mechanics II
1481	Mécanique automobile I
1981	Automobile Mechanics I
1030	Carrosserie
1482	Carrosserie, débosselage, peinture I
1530	Automotive Body Repair and Repainting
1476	Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien
1741	Recreational Vehicles Equipment & Maintenance II
1483	Équipement et véhicules de loisirs et d'entretien I
1251	Mécanique de véhicules lourds
1742	Diesel Mechanics II
1477	Mécanique des véhicules commerciaux
1478	Mécanique diesel I
1480	Machinerie lourde
1977	Commercial Vehicle Mechanics
1479	Conduite de camions lourds
1171	Mécanique agricole d'entretien
1421	Mécanique agricole de réparation
1250	Mécanique marine
1484	Mécanique de bateaux de pêche
1031	Vente de pièces mécaniques au comptoir
005	N.D. (Commis aux pièces, anglais)

Ce tableau dénombre 207 autorisations à offrir l'un ou l'autre des 23 programmes décrits.

Source: Carte des enseignements 1988-89, section 2: Liste des autorisations ministérielles par programme d'études (15)

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Les cartes 3.2.C.b), c), d) et e) présentent la répartition régionale des autorisations d'enseignement des programmes pour les sous-secteurs : Mécanique automobile, Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien, Carrosserie et Vente de pièces au comptoir, Mécanique de véhicules lourds et Mécanique marine.

Carte 3.2.C.b)
DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES AUTORISATIONS D'ENSEIGNEMENT DES PROGRAMMES DU SOUS-SECTEUR MÉCANIQUE AUTOMOBILE

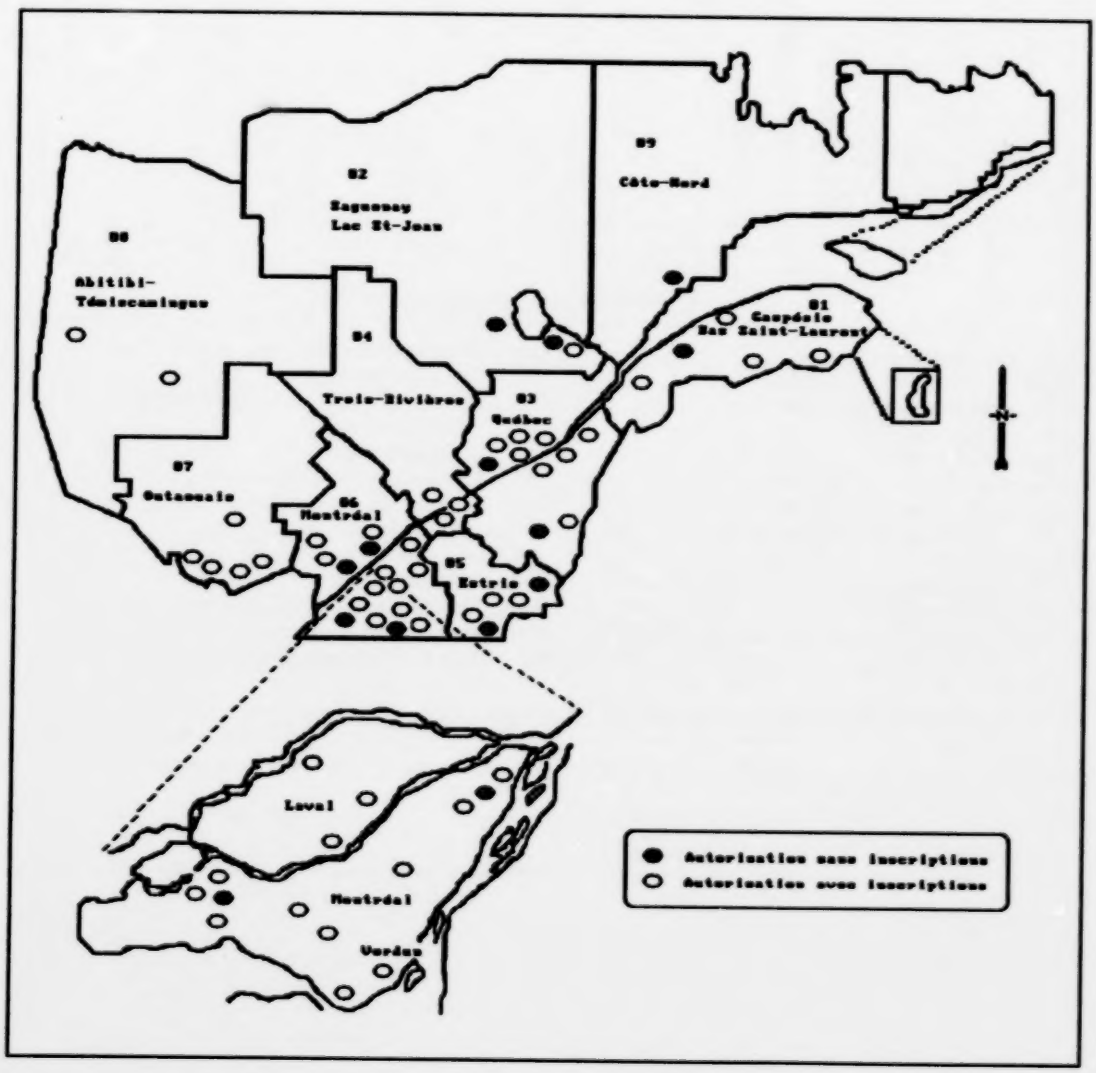

Carte 3.2.C.c)
DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES AUTORISATIONS D'ENSEIGNEMENT DES PROGRAMMES DU SOUS-SECTEUR MÉCANIQUE DE VÉHICULES DE LOISIRS ET D'ENTRETIEN

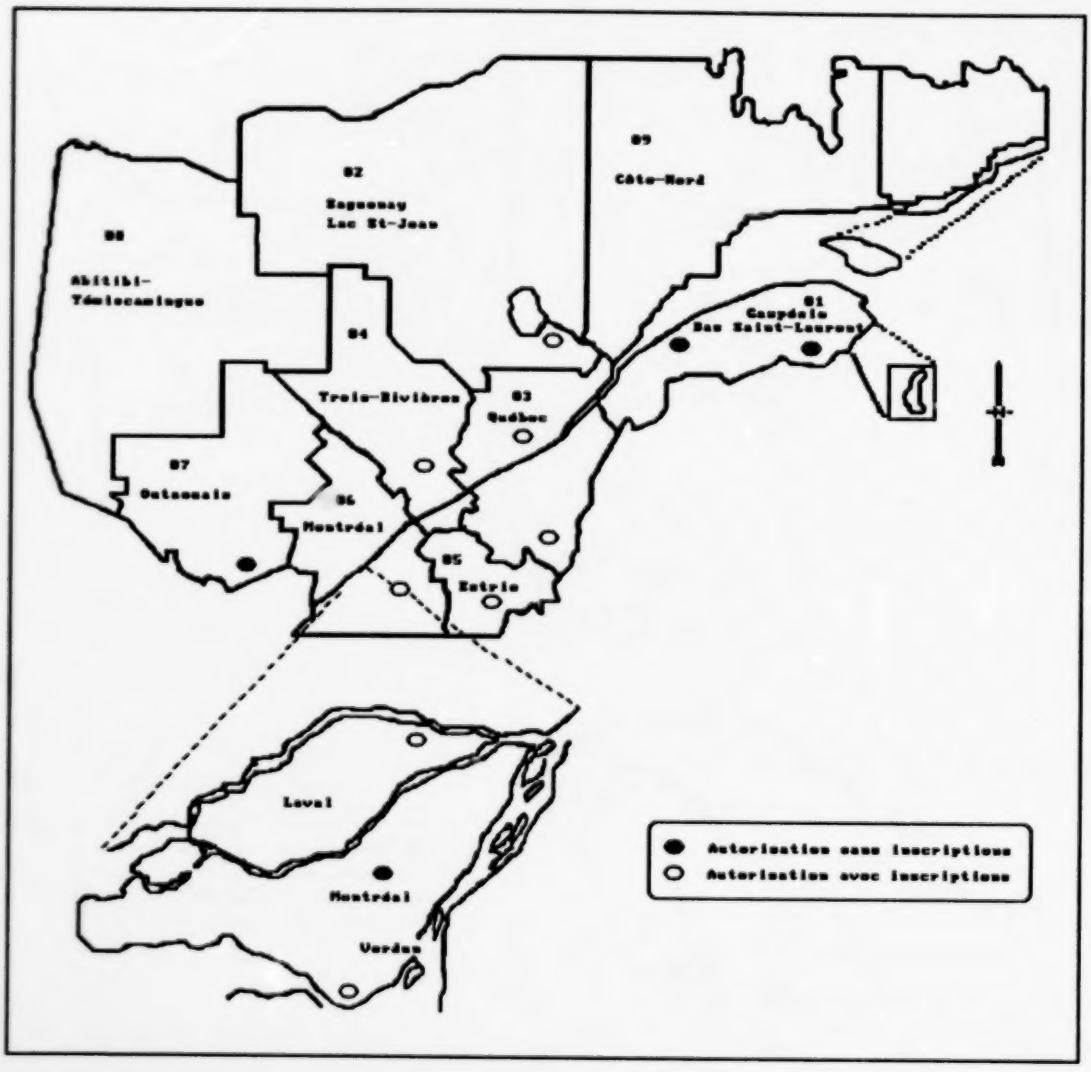

Carte 3.2.C.d)
DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES AUTORISATIONS D'ENSEIGNEMENT DES PROGRAMMES DES SOUS-SECTEURS CARROSSERIE (○) ET VENTE DE PIÈCES MÉCANIQUES AU COMPTOIR(□)

Carte 3.2.C.e)
DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES AUTORISATIONS D'ENSEIGNEMENT DES PROGRAMMES DES SOUS-SECTEURS MÉCANIQUE DE VÉHICULES LOURDS (○) ET MÉCANIQUE MARINE(□)

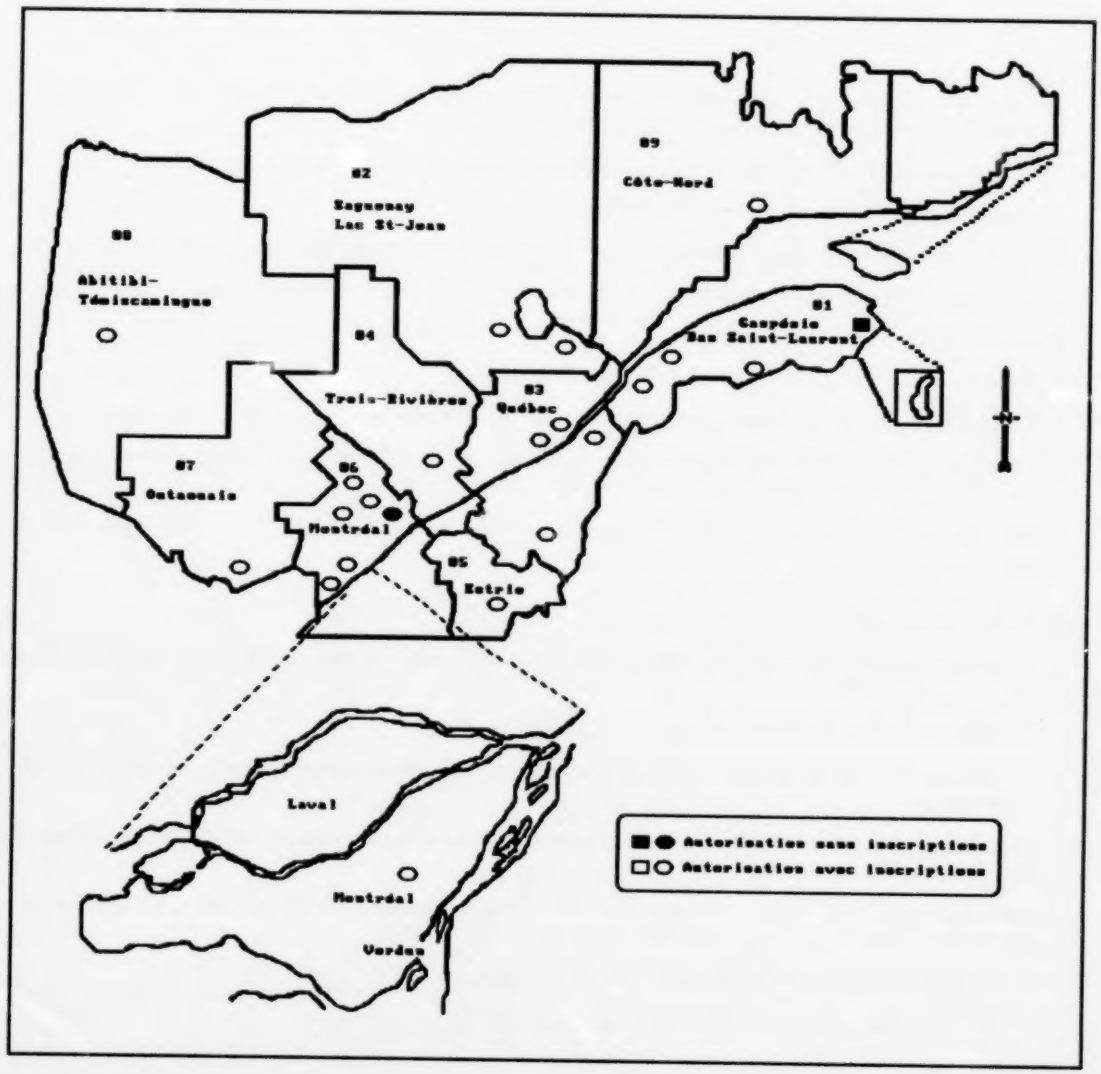

D. CARACTÉRISTIQUES DES FORMATIONS

a) Caractéristiques des programmes du secteur

L'examen des programmes d'études, de la clientèle et des enseignements permet de dégager les principales forces et faiblesses des programmes, tout en suggérant un certain nombre d'orientations à donner au secteur.

1° Mécanique automobile

Acquis

— Un nouveau programme de formation initiale (DÉP) a été implanté en septembre 1988 suivant le cadre général de développement de programmes en vigueur à la DFP;

— un guide pédagogique est offert aux enseignants et enseignantes depuis septembre 1988;

— un guide d'organisation est disponible depuis juin 1988;

— les tableaux d'analyse et de spécifications du guide d'évaluation sont disponibles depuis mai 1989;

— un nouveau programme de formation complémentaire (ASP) est en voie de développement depuis avril 1989;

— les nouveaux programmes sont adaptés aux réalités du monde du travail;

— les programmes sont offerts dans toutes les régions du Québec;

— les relations école-entreprise sont généralement bonnes ou se développent dans certaines régions;

— le placement des finissants et finissantes est plus facile dans les régions populeuses en raison d'une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée suscitée par le recours aux nouvelles technologies;

— les possibilités de recyclage et de perfectionnement des enseignants en électricité, en électronique et en injection sont bonnes.

Faiblesses et difficultés

— Les fonds consentis à la formation professionnelle dans les différents organismes sont parfois utlisés à d'autres fins;

— la production d'examens ministériels encourt des délais prononcés;

— une mauvaise perception du métier et l'absence de promotion des programmes éloignent les meilleurs candidats et candidates;

— les écoles ont de la difficulté à suivre l'évolution rapide du monde de l'automobile, notamment dans les domaines de l'équipement et de l'outillage;

— l'organisation de stages en entreprises est plus difficile dans les régions faiblement peuplées : les entreprises y sont en effet moins nombreuses et les nouvelles technologies plus rares;

— les élèves montrent une grande faiblesse en langue anglaise;

— les élèves finissants sont peu mobiles sur le marché du travail;

— malgré les efforts de perfectionnement déjà consentis, les enseignants accusent un retard dans le domaine des nouvelles technologies;

— dans certains organismes, l'affectation d'enseignants à d'autres sous-champs que celui de leur compétence (Véhicules lourds, Mécanique auto, Carrosserie, etc.) nuit à la qualité de l'enseignement.

Orientations suggérées

— Les programmes doivent être régulièrement mis à jour afin de suivre l'évolution constante de la profession;

— les efforts de centralisation et de modernisation des ateliers et équipements doivent être maintenus;

— la création de liens étroits entre les écoles et les entreprises doit être poursuivie afin de favoriser la qualité de l'enseignement (stages de formation, mise à jour des contenus, etc.);

— des efforts doivent être consentis dans les organismes pour rendre effective l'harmonisation jeunes-adultes.

2° Carrosserie

Caractéristiques

— La profession de carrossier évolue rapidement : nouvelles conceptions de la fabrication de véhicules, nouveaux matériaux, équipement plus sophistiqué, nouvelles méthodes de travail, etc.;

— l'exercice de la profession exige des connaissances suffisantes en électricité et en électronique;

— l'exercice de la profession exige une connaissance suffisante des nouvelles technologies relatives au démontage et remontage des éléments mécaniques de l'automobile.

Acquis

— Un nouveau programme de formation initiale (avec guides d'accompagnement) est en cours de rédaction suivant le cadre général de développement de programmes en vigueur à la DFP;

— le programme actuel est offert dans toutes les régions du Québec;

— les liens entre les écoles et les entreprises sont considérés comme bons;

— l'organisation de stages en entreprise pour les élèves est facilitée par la qualité des liens école-entreprise;

— le placement des élèves finissants est très bon.

Faiblesses et difficultés

— Les programmes actuels ne sont plus adaptés aux réalités du monde du travail;

— le programme de formation initiale actuel (CÉP) est d'une durée insuffisante;

— le matériel didactique est insuffisant;

— l'équipement actuel est insuffisant et périmé;

— les possibilités de perfectionnement des enseignants et des enseignantes (sessions ou stages) sont très faibles;

— dans certains organismes, l'affectation d'enseignants à d'autres sous-champs que celui de leur compétence nuit à la qualité de l'enseignement;

— les élèves montrent une grande faiblesse en langue anglaise.

Orientations suggérées

— L'application plus soignée en 1988-89 des critères d'admission doit se poursuivre;

— une campagne de promotion doit être faite pour bonifier l'image de la profession.

3° Mécanique de véhicules lourds

Acquis

— Le programme de formation initiale (DÉP) est disponible dans sa version «refondue et réaménagée» depuis septembre 1988;

— le programme actuel est offert dans toutes les régions du Québec;

— la collaboration école-entreprise est bonne;

— il est facile d'organiser des stages de formation en entreprises pour les élèves;

— le placement des élèves finissants est bon.

Faiblesses et difficultés

— Les programmes actuels ne sont pas tout à fait adaptés aux réalités du travail;

— le programme de formation initiale (DÉP) est surchargé;

— les ateliers et les équipements des centres de formation sont périmés;

— peu de possibilités de perfectionnement institutionnel s'offrent aux enseignants et aux enseignantes;

— les élèves montrent une grande faiblesse en langue anglaise;

— dans certains organismes, l'affectation d'enseignants à d'autres sous-champs que celui de leur compétence nuit à la qualité de l'enseignement.

Orientation suggérée

— Le programme de formation initiale (DÉP) devra être adapté aux réalités du travail.

4° Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien

Acquis

— Le programme est disponible dans sa version «refondue et réaménagée» depuis septembre 1988;

— le programme est offert dans toutes les régions du Québec, sauf dans les régions 08 et 09;

— le programme répond aux besoins actuels du marché;

— un manuel de base est disponible depuis septembre 1989;

— le placement des élèves finissants est très bon.

Faiblesses et difficultés

- Le programme n'a pas été élaboré suivant le cadre général de développement de programmes en vigueur à la DFP;
- les ateliers et les équipements sont désuets;
- les guides d'accompagnement et les manuels de référence sont inexistants;
- les liens école-entreprise sont peu développés;
- les enseignants et enseignantes n'ont aucune possibilité de perfectionnement institutionnel;
- dans certains organismes, l'affectation d'enseignants à d'autres sous-champs que celui de leur compétence nuit à la qualité de l'enseignement;
- une mauvaise perception de la profession et l'absence de promotion du programme éloignent les meilleurs candidats et candidates;
- les élèves démontrent une grande faiblesse en langue anglaise.

Orientations suggérées

- Le programme devra être réécrit suivant le cadre général de développement en vigueur à la DFP; il devra être régulièrement mis à jour afin de suivre l'évolution constante de la profession;
- des sessions de perfectionnement des enseignants sont nécessaires;
- un effort de modernisation des ateliers et équipements doit être fait.

5° Vente de pièces mécaniques au comptoir

Acquis

- Le programme est offert dans plusieurs régions du Québec, à l'exception des régions 03, 07 et 09.

Faiblesses et difficultés

- Le programme n'est pas adapté aux réalités du travail;
- un seul centre de formation (jeunes-adultes) est actif;
- l'absence de promotion du programme explique en partie le manque de candidats.

Orientation suggérée

- Une consultation élargie des entreprises permettrait d'établir la pertinence d'offrir ce programme en institution.

6° Mécanique de machines agricoles

Caractéristiques

- Les programmes actuels sont offerts dans cinq régions du Québec.

Faiblesses et difficultés

— Les programmes ne sont pas adaptés aux réalités du travail.

Orientation suggérée

— Une consultation élargie des entreprises permettrait d'adapter les programmes aux réalités actuelles du travail.

7° Mécanique marine

Caractéristiques

— Les programmes actuels ne sont offerts que dans la région 01.

Faiblesses et difficultés

— Les programmes en vigueur ne reflètent pas la réalité du travail;

— l'option est inactive depuis 1985-86.

Orientation suggérée

— Une consultation élargie des entreprises permettrait d'évaluer les besoins de formation et d'en établir le niveau.

b) Caractéristiques générales du secteur

Le processus de développement de programmes en vigueur à la DFP est presque achevé en Mécanique automobile et largement engagé en Carrosserie.

Les programmes Mécanique de véhicules lourds et Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien ont été refondus et réaménagés lors de l'opération d'harmonisation jeunes-adultes; toutefois, le développement de ces programmes selon le cadre en vigueur à la DFP reste à faire.

Les quatre sous-secteurs sus-mentionnés doivent être soutenus par des efforts continus de recyclage et de perfectionnement des enseignants, de modernisation des ateliers et des équipements, et de mise en valeur des professions concernées (bonification de l'image).

Les programmes des sous-secteurs Vente de pièces mécaniques au comptoir, Mécanique de machines agricoles et Mécanique marine sont périmés et attirent une clientèle très restreinte; le développement de ces trois sous-secteurs commande des études préliminair es sur les réalités de ces milieux et sur les besoins réels de formation.

L'affectation d'enseignants spécialisés dans d'autres champs ou sous-champs est à éviter.

CHAPITRE 4.
Écarts entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre

4.1 LES ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS

4.2 Explication des écarts

LES ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS

Le tableau 4.1.A. présente la répartition des travailleurs du secteur selon la formation reçue et les besoins annuels de main-d'oeuvre par sous-secteur.

Les données s'appuient sur l'analyse structurelle du secteur (tableau 1.2.A.b)) en ce qui concerne l'établissement de l'effectif de la profession et sur une pondération des besoins annuels de main-d'oeuvre à long terme (tableau 8).

Tableau 4.1.A.
RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS SELON LA FORMATION REÇUE ET DEMANDE ANNUELLE À LONG TERME

Programmes offerts		Professions en demande	Effectif de[a] la profession	Demande annuelle[b] à long terme	
				Nombre	%
1074	Mécanique automobile	Mécaniciens d'automobiles	19 405	450 *681	2,32 3,51
1030	Carrosserie	Carrossiers	5 760 [c]	134 *202	2,32 3,51
1476	Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien	Mécaniciens de véhicules de loisirs et d'entretien	1 600 [c]	37 *56	2,32 3,51
1031	Vente de pièces mécaniques au comptoir	Commis-vendeurs de pièces et accessoires	6 690	196 *302	2,93 4,52
1251	Mécanique de véhicules lourds	Mécaniciens de véhicules lourds	6 776 4 593 [d]	116 *154 106 *161	1,71 2,27 2,32 3,51
1250	Mécanique marine	Mécaniciens de bateaux à moteur	893	19 *44	2,17 4,91
1171	Mécanique de machines agricoles	Mécaniciens de machines agricoles	778	13 *18	1,71 2,27

a. Données tirées de l'analyse structurelle par groupe de base [tableau 1.2.A.b)]
b. Moyenne de la demande annuelle à long terme (tableau 8, colonne b)
c. MMSR, Automobile, chap. II, p. 57 (80 % : travailleurs spécialisés)
d. 4 593 mécaniciens du groupe 8581 [tableau 1.2.d)]
* Offre de chômeurs et de diplômés non soustraite

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Le tableau 14 résume les écarts par sous-secteur en précisant :

— les besoins annuels de main-d'oeuvre à long terme;

— le cadre de formation (public jeunes-adultes, privé);

— le nombre de places disponibles;

— la qualité de la formation.

L'évaluation de la qualité de la formation a été faite par des intervenants du milieu scolaire secondaire; dans certains sous-secteurs, elle s'appuie sur les avis recueillis au sein d'entreprises et d'organismes socio-économiques concernés.

Tableau 14
ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS ENTRE L'OFFRE DE DIPLÔMÉS ET LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE

Programmes offerts		Professions	Demande annuelle à long terme	Cadre de formation	Nombre de places disponibles	Qualité de la formation
			a	b	c	d
1474	Mécanique automobile	Mécaniciens d'automobiles	450 *681	1-2-3	1 420	A
1030	Carrosserie	Carrossiers	134 *202	1-2	400	C
1476	Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien	Mécaniciens de véhicules de loisirs et d'entretien	37 *56	1-2	220	B
1031	Vente de pièces mécaniques au comptoir	Commis-vendeurs de pièces et accessoires	196 *302	1-2	180	C
1251	Mécanique de véhicules lourds	Mécaniciens de véhicules lourds	222 *315	1-2	440	B
1250	Mécanique marine	Mécaniciens de bateaux à moteur	19 *44	1-2	20	C
1171	Mécanique de machines agricoles	Mécaniciens de machines agricoles	13 *18	1-2	100	C

a. Données du tableau 4.1.A.
b. 1 public jeune 2 public adulte 3 privé
c. Carte des enseignements, MÉQ (15)
d. A supérieure B satisfaisante C insatisfaisante

* Offre de chômeurs et de diplômés non soustraite

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 4.
Écarts entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre

4.1 Les écarts les plus significatifs

4.2 EXPLICATION DES ÉCARTS

CHAPITRE 4.
Écarts entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre

4.1 Les écarts les plus significatifs

4.2 EXPLICATION DES ÉCARTS

EXPLICATION DES ÉCARTS

Le tableau 4.2 présente une synthèse commentée des données cumulées dans les chapitres et paragraphes précédents.

Tableau 4.2
SYNTHÈSE DES ÉCARTS ENTRE L'OFFRE DE FORMATION ET LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE

Programmes	Statistiques				Écart offre/ demande	Qualité de la formation	Autorisations actuelles
	Demande annuelle 1987-95	Inscriptions 1988	Diplômés 1988	Places			
	a	b	c	d			
1474 Mécanique automobile	450 *681	795	372	1 420	Équilibre	A	F : 50 (38) A : 13 (10)
1030 Carrosserie	134 *202	219	15	400	Équilibre	C	F : 17 (10) A : 3 (3)
1476 Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien	37 *56	58	20	220	Équilibre	B	F : 11 (5) A : –
1031 Vente de pièces mécaniques au comptoir	196 *302	40	4	180	Déficit important	C	F : 8 (1) A : 1
1251 Mécanique de véhicules lourds	222 *315	471	186	460	Surplus léger	B	F : 20 (19) A : –
1250 Mécanique marine	19 *44	–	197	20	Déficit léger	C	F : 1 (0) A : –
1171 Mécanique de machines agricoles	13 *18	20		100	Équilibre	C	F : 5 (3) A : –

a. Données du tableau 14
b. Données du tableau 3.2.B.f)
c. Données du tableau 13 (programmes de formation initiale)
d. Carte des enseignements, MÉQ (tableau 14)
* Offre de chômeurs et de diplômés non soustraite
( ) Autorisations actives
F : Francophone A : Anglophone

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

A. MÉCANIQUE AUTOMOBILE

— Demande supplémentaire annuelle : 681

— Inscriptions : 795

— Places disponibles : 1 420

Commentaires et explications

— Le nombre d'inscriptions permet de répondre à la demande annuelle de main-d'oeuvre;

— le nombre de places disponibles est supérieur aux besoins;

— le nombre de commissions scolaires autorisées et de centres de formation est lui aussi supérieur aux besoins;

— les programmes sont très bien adaptés aux réalités du monde de l'automobile;

— le perfectionnement des enseignants est bien engagé et accessible;

— un effort tangible de modernisation des ateliers et des équipements a été fait en 1988-89 (1 850 000 $ répartis entre 35 commissions scolaires satisfaisant aux critères du MÉQ).

B. CARROSSERIE

— Demande supplémentaire annuelle : 202

— Inscriptions : 219

— Places disponibles : 400

Commentaires et explications

— Le nombre d'inscriptions permet de répondre à la demande annuelle de main-d'oeuvre;

— le nombre de places disponibles est supérieur aux besoins;

— le nombre de commissions scolaires autorisées et de centres de formation est lui aussi supérieur aux besoins;

— le programme en vigueur est périmé; cependant, un nouveau programme adapté aux réalités du travail est en cours de rédaction;

— les possibilités de perfectionnement des enseignants ont jusqu'à maintenant été très faibles; cependant, des sessions de perfectionnement préparant au nouveau programme ont débuté en 1988-89 et se poursuivront au cours des prochaines années;

— la modernisation des ateliers et des équipements est prévue au moment de l'implantation du nouveau programme.

C. MÉCANIQUE DE VÉHICULES DE LOISIRS ET D'ENTRETIEN

— Demande supplémentaire annuelle : 56

— Inscriptions : 58

— Places disponibles : 220

Commentaires et explications

— Le nombre d'inscriptions permet de répondre à la demande annuelle de main-d'oeuvre;

— le nombre de places disponibles est supérieur aux besoins;

— le nombre de commissions scolaires autorisées et de centres de formation est lui aussi supérieur aux besoins;

— même si le programme en vigueur est adapté aux réalités du marché, il reste à reprendre son développement suivant le cadre général en vigueur à la DFP;

— aucun perfectionnement institutionnel n'est offert aux enseignants;

— la modernisation des ateliers et des équipements est prévue au moment de l'implantation du nouveau programme.

D. VENTE DE PIÈCES MÉCANIQUES AU COMPTOIR

— Demande supplémentaire annuelle : 302

— Inscriptions : 40

— Places disponibles : 180

Commentaires et explications

— L'important manque d'inscriptions ne permet pas de répondre à la demande annuelle de main-d'oeuvre;

— le nombre de places disponibles est inférieur aux besoins;

— le nombre de commissions scolaires autorisées et de centres de formation est lui aussi inférieur aux besoins;

— le programme en vigueur est périmé;

— le manque de formation est dû au fait qu'un seul centre de formation est actif et, surtout, que la presque totalité de l'effectif de cette profession acquiert sa formation en entreprise (voir tableau 6);

— compte tenu de l'explication précédente, une étude élargie devrait être menée pour déterminer la pertinence d'offrir la formation initiale en institution.

E. MÉCANIQUE DE VÉHICULES LOURDS

— Demande supplémentaire annuelle : 315

— Inscriptions : 471

— Places disponibles : 460[1]

Commentaires et explications

— Le nombre d'inscriptions est supérieur à la demande annuelle de main-d'oeuvre;

— le nombre de places disponibles est légèrement supérieur aux besoins;

— le nombre de commissions scolaires autorisées et de centres de formation est lui aussi légèrement supérieur aux besoins;

— même s'il a été refondu et réaménagé lors de l'«harmonisation jeunes-adultes», le programme de formation initiale en vigueur doit être adapté aux réalités du travail en ce qui concerne son contenu et sa durée;

— le perfectionnement des enseignants est peu accessible;

— un effort de modernisation des ateliers et des équipements a été consenti en 1988-89 (3 450 000 $ répartis entre 16 commissions scolaires satisfaisant aux critères du MÉQ).

F. MÉCANIQUE MARINE

— Demande supplémentaire annuelle : 44

— Inscriptions : 0

— Places disponibles : 20

Commentaires et explications

— Il y a absence d'inscriptions depuis l'année 1985-86;

— le nombre de places diponibles et de centres de formation est théoriquement insuffisant;

— les programmes en vigueur sont périmés;

— le développement de ce sous-secteur commande au préalable une étude élargie pour établir les besoins réels de formation.

---

1. Le fait que le nombre d'inscriptions à ce programme dépasse le nombre officiel de places disponibles s'explique par la pratique du Ministère de ne pas contingenter l'inscription aux programmes autorisés. Or, certaines commissions scolaires disposent d'ateliers pouvant servir à un plus grand nombre d'élèves que celui prévu à la Carte des enseignements.

G. MÉCANIQUE DE MACHINES AGRICOLES

— Demande supplémentaire annuelle : 18

— Inscriptions : 20

— Places disponibles : 100

Commentaires et explications

— Le nombre d'inscriptions est suffisant;

— le nombre de places disponibles est supérieur aux besoins;

— le nombre de commissions scolaires autorisées et de centres de formation est lui aussi supérieur aux besoins;

— les programmes en vigueur sont périmés;

— le développement de ce sous-secteur commande au préalable une étude élargie pour établir les besoins réels de formation.

CHAPITRE 5.
Hypothèses de développement

5.1 LES HYPOTHÈSES ÉMISES POUR CHACUN DES PROGRAMMES

5.2 Les lignes directrices

HYPOTHÈSES DE DÉVELOPPEMENT ÉMISES POUR CHACUN DES PROGRAMMES

Les données recueillies tout au long de cette étude, en particulier celles concernant le marché de l'emploi, les caractéristiques des formations et l'écart entre les formations offertes et les attentes des entreprises, permettent d'avancer une hypothèse de développement pour les programmes du secteur Équipement motorisé (voir schéma 5.1).

Suivant le stade de développement de chacun des sous-secteurs de formation, trois types de démarches sont proposés : le parachèvement des travaux, le développement de programmes et la réalisation d'études de pertinence.

Schéma 5.1
CHEMINEMENT DE FORMATION PROPOSÉ POUR LE SECTEUR ÉQUIPEMENT MOTORISÉ, 1989

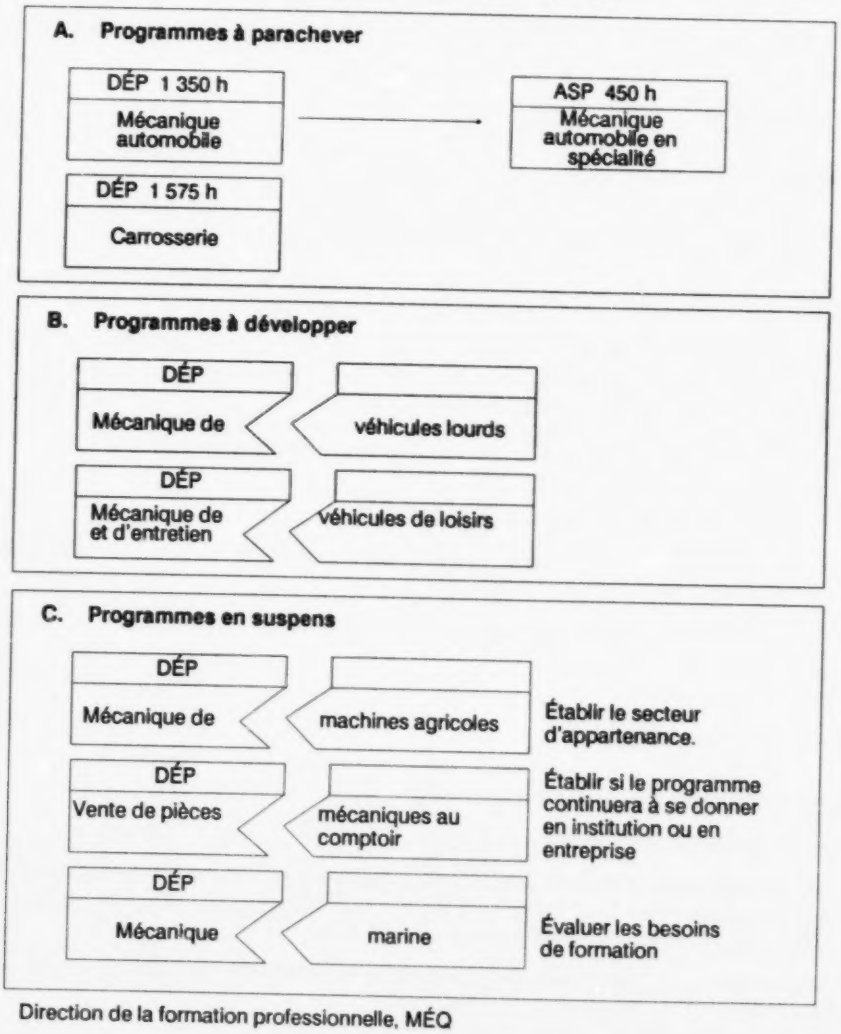

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

A. PROGRAMMES À PARACHEVER

a) Mécanique automobile

— L'orientation du développement de ce sous-secteur a été établie;

— le programme de formation initiale (DÉP) a été implanté en septembre 1988;

— le programme de formation complémentaire est en voie de développement et sera complété en janvier 1990.

b) Carrosserie

— L'orientation du développement de ce sous-secteur a été établie;

— Le programme de formation initiale (DÉP) est en voie de développement et sera complété en septembre 1990.

B. PROGRAMMES À DÉVELOPPER

a) Mécanique de véhicules lourds

— Le développement de ce sous-secteur est demeuré au stade de l'harmonisation jeunes-adultes et du réaménagement des programmes antérieurs à 1987 en un seul programme de mécanique de véhicules lourds;

— les caractéristiques du programme actuel et les nouveaux besoins de formation amenés par l'évolution technologique justifient aisément le développement d'un nouveau programme de formation;

— l'observation du milieu et les données préliminaires d'une étude menée par le MMSR révèlent que l'introduction des nouvelles technologies est beaucoup plus rapide dans l'industrie du camionnage et du transport par autobus que dans celle de la machinerie lourde (construction, forêts et mines); si cette observation était confirmée par des analyses de situation de travail, elle pourrait conduire à la scission de la formation professionnelle en deux programmes distincts adaptés aux réalités des milieux industriels sus-mentionnés.

b) Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien

— Les orientations données au développement de ce sous-secteur lors de l'harmonisation jeunes-adultes effectuée en 1986-87 répondent encore aux attentes du milieu;

— le programme de formation initiale (DÉP) devra être rédigé suivant le cadre général de développement de programmes en vigueur à la DFP.

C. PROGRAMMES EN SUSPENS

a) Vente de pièces mécaniques au comptoir

— Le programme en vigueur n'est plus adapté à la réalité du travail;

— malgré des ventes de gros et de détail croissantes dans le domaine des pièces et accessoires mécaniques et malgré une bonne demande de commis-vendeurs, le nombre d'inscriptions à ce programme est très faible depuis 1985-86, et ce autant chez les jeunes que chez les adultes;

— une analyse sommaire du marché de l'emploi révèle que les commis-vendeurs de pièces et accessoires d'automobiles sont formés en entreprise (voir tableau 6);

— le développement de ce sous-secteur commande une étude préliminaire pour établir s'il y a besoin de formation en institution.

b) Mécanique marine

— Les programmes en vigueur sont inactifs depuis 1985-86;

— un seul centre de formation offre ces programmes au Québec;

— le développement de ce sous-secteur nécessite une étude préliminaire pour évaluer les besoins de formation en institution.

c) Mécanique de machines agricoles

— Les programmes en vigueur relèvent du secteur agrotechnique;

— une étude préliminaire publiée en mai 1989 par la DFP recommande que la responsabilité professionnelle de ces programmes soit transférée au secteur Équipement motorisé;

— compte tenu de la divergence d'opinion quant à cette recommandation, une étude spéciale élargie devra être menée par la DFP afin de déterminer à quel secteur de formation professionnelle doit échoir la responsabilité du développement des programmes dans ce sous-secteur.

CHAPITRE 5.
Hypothèses de développement

5.1 Les hypothèses émises pour chacun des programmes

5.2 LES LIGNES DIRECTRICES

LIGNES DIRECTRICES

A. BESOINS PRIORITAIRES

Les besoins prioritaires de développement des programmes ont été établis selon l'étendue des besoins de formation et l'urgence des écarts quantitatifs et qualitatifs à combler.

Le tableau 5.2.A. classe ainsi par ordre de priorité les démarches à effectuer dans chaque sous-secteur de formation. Les travaux des étapes B et C seront entrepris aussitôt que des ressources humaines et financières le permettront.

Tableau 5.2.A.
PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES DU SECTEUR ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

Programmes	Orientation des travaux	Priorités	Échéancier
A. Programmes à parachever			
– Mécanique automobile	DÉP ASP et guides	Terminer 1	Janvier 1990
– Carrosserie	DÉP et guides	2	Septembre 1990
B. Programmes à développer			
– Mécanique de véhicules lourds	Étude préliminaire et AST	3	Automne 1989
– Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien	Étude préliminaire et AST	4	Selon ressources humaines et financières
C. Programmes en suspens			
– Vente de pièces mécaniques au comptoir	Étude préliminaire	5	Selon ressources humaines et financières
– Mécanique de machines agricoles	Étude spéciale pour établir le secteur d'appartenance	6	Selon ressources humaines et financières
– Mécanique marine	Étude préliminaire	7	Selon ressources humaines et financières
Direction de la formation professionnelle, MÉQ			

B. USAGERS ET TYPES DE FORMATION

De façon générale, les professions auxquelles forment les programmes du secteur Équipement motorisé sont classées, dans la CCDP, de niveau FG 4 (formation générale) et PPS 7 (préparation professionnelle spécifique). La clientèle visée par les programmes est donc apte à obtenir un diplôme d'études professionnelles (DÉP) et des attestations de spécialisation professionnelle (ASP).

C. LIEUX DE FORMATION

Le secteur Équipement motorisé a revêtu par le passé une importance considérable quant à l'étendue de la clientèle accueillie, des commissions scolaires autorisées et des centres de formation implantés.

Il faut cependant reconnaître que le nombre d'autorisations d'enseignement accordées a été quelque peu exagéré à une époque où le marché connaissait d'importants changements, ce qui a eu pour effet de saturer les possibilités d'emploi offertes aux finissants et aux finissantes. Ainsi, malgré un intérêt tiédi de la clientèle pour les professions du secteur, l'infrastructure de formation demeure supérieure aux besoins.

Le tableau 5.2.C. présente à cet égard un aperçu macroscopique de l'infrastructure (clientèle visée et nombre de centres de formation) à maintenir et à développer au Québec dans le secteur Équipement motorisé.

Tableau 5.2.C.
PLAN D'ACTION QUANT AU NOMBRE D'AUTORISATIONS À ACCORDER PAR PROGRAMME

Programmes	Demande annuelle à long terme	Places disponibles/ nécessaires	Inscriptions 1988	Autorisations actuelles	Inscriptions visées	Groupes à autoriser	Plan d'action
	a	b c	d	e		f	
1474 Mécanique automobile	450 *681	1 420/1 000	795	F : 50 (38) A : 13 (10)	750	50	– Ajuster le nombre d'autorisations à la demande annuelle et aux besoins régionaux
1030 Carrosserie	134 *202	400/300	219	F : 17 (10) A : 3 (3)	225	15	– Ajuster le nombre d'autorisations à la demande annuelle (au moins une par région)
1476 Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien	37 *56	220/80	58	F : 11 (5) A : – –	60	4	– Ramener à cinq le nombre d'autorisations
1031 Vente de pièces mécaniques au comptoir	196 *302	180/60	40	F : 8 (1) A : – –	40[g]	3	– Évaluer les besoins réels de formation par une étude préliminaire
1251 Mécanique de véhicules lourds	222 *315	460/460	471	F : 20 (19) A : – –	345	23	– Ajuster le nombre d'autorisations à la demande annuelle (au moins une par région)
1250 Mécanique marine	19 *44	20/20	0	F : 1 (0) A : – –	15	1	– Évaluer les besoins réels de formation par une étude préliminaire
1171 Mécanique de machines agricoles	13 *18	100/30	20	F : 5 (3) A : – –	20	3	– Évaluer les besoins réels de formation par une étude préliminaire

F : Francophone A : Anglophone ( ) : Autorisations actives
* Offre de chômeurs et de diplômés non soustraite
a. Données du tableau 8
b. Données du tableau 14
c. Nombre de places nécessaires : nombre de groupes autorisés multiplié par 20 élèves
d. Données du tableau 3.2.B.d)
e. Carte des enseignements, MÉQ (15)
f. Nombre d'inscriptions visées divisé par 15 élèves
g. Nombre temporaire d'inscriptions visées

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 6.
Programmes à développer et autres mesures à prendre

6.1 LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

6.2 Les autres mesures

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

L'hypothèse de développement proposée au chapitre 5 constitue notre proposition de plan d'action pour le secteur Équipement motorisé. Ce plan prévoit le développement de tous les programmes du secteur suivant le processus mis en vigueur à la DFP. Comme tous les sous-secteurs ne sont pas au même stade de développement, il s'agira tantôt de parachever les travaux (production de guides d'accompagnement), tantôt de les entreprendre (rédaction de programmes) ou encore d'évaluer la pertinence de développer certains programmes.

Le tableau 6.1 indiquen, pour chaque sous-secteur, les professions cibles, leur effectif en 1987, la demande annuelle de main-d'oeuvre à long terme ainsi que les mesures proposées par le plan d'action.

Tableau 6.1
PLAN D'ACTION QUANT AU DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES DU SECTEUR

Programmes	Professions (Cont. qué.)	Emplois 1987	Demande annuelle	Sanction et type de formation	Plan d'action
A. Programmes à parachever		a	b		
– Mécanique automobile	Mécaniciens d'automobiles	19 405	681	DÉP ASP	– Programme implanté. – Continuer de développer pour janvier 1990.
– Carrosserie	Carrossiers	5 760	202	DÉP	– Continuer de développer pour septembre 1990.
B. Programmes à développer					
– Mécanique de véhicules lourds	Mécaniciens de véhicules lourds	11 369	315	DÉP	– Faire l'étude préliminaire et l'analyse de situation de travail au cours de l'automne 1989. – Faire l'étude préliminaire et l'analyse de situation de travail dès que des ressources seront allouées.
– Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien	Mécaniciens de véhicules de loisirs et d'entretien	1 600	56	DÉP	
C. Programmes en suspens					
– Vente de pièces mécaniques au comptoir	Commis-vendeurs de pièces et accessoires	6 690	302	DÉP	– Faire l'étude préliminaire dès que des ressources seront allouées. – Mener une étude spéciale pour établir le secteur d'appartenance dès que des ressources seront allouées. – Faire l'étude préliminaire dès que des ressources seront allouées.
– Mécanique de machines agricoles	Mécaniciens de machines agricoles	778	18	DÉP	
– Mécanique marine	Mécaniciens de bateaux à moteur	893	44	DÉP	

a. Données du tableau 4.1.A. : Effectif de la profession
b. Données du tableau 14

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 6.
Programmes a développer et autres mesures à prendre

6.1 Les programmes d'études

6.2 LES AUTRES MESURES

LES AUTRES MESURES

Outre l'élaboration de nouveaux programmes, le plan d'action prévoit une certain nombre de mesures de soutien.

A. PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS

- Poursuivre l'organisation de sessions de perfectionnement des enseignants dans le sous-secteur de la mécanique automobile;
- planifier l'organisation de sessions de perfectionnement institutionnel dans les autres sous-secteurs en développement, particulièrement en carrosserie, en mécanique de véhicules lourds et en mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien;
- prévoir l'organisation de stages en entreprise obligatoires pour les enseignants (ainsi que des mesures administratives appropriées).

B. DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Suivre l'implantation des programmes à l'aide d'une grille d'évaluation;
- généraliser à l'ensemble des nouveaux programmes du secteur Équipement motorisé le cadre de référence pour l'élaboration de matériel didactique en contexte d'enseignement-apprentissage (26), tel qu'expérimenté pour le programme de mécanique automobile (DÉP 1474).

C. DÉMARCHE ADMINISTRATIVE

- Favoriser le développement d'une politique d'autorisation d'enseignement qui respecte les orientations proposées pour le secteur, notamment en ce qui concerne le nombre d'élèves à former;
- prévoir les ressources financières nécessaires au développement des nouveaux programmes au moins six mois avant leur implantation.

BIBLIOGRAPHIE ET PERSONNES-RESSOURCES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Personnes-ressources

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Référence	Titre du document	Personne contactée	Téléphone
(1)	Système de projection des professions au Canada	Sylvain Belisle Emploi et Immigration Canada	(514) 283-4942
(2)	Classification canadienne descriptive des professions	Emploi et Immigration Canada	
(3)	Classification des activités économiques du Québec	Centre d'information et de documentation BSQ	(418) 643-5116
(4)	Fichier central des entreprises du Québec	Marcelle Laflamme	(418) 643-3778
(5)	Problématique de formation professionnelle dans les industries d'entretien et de réparation d'automobiles	Réal Gauvin Service des secteurs d'activité économique MMSR	(418) 643-2223
(6)	Modèle québécois de prévision par profession	Pierre Béland MMSR	(514) 873-4265
(7)	Emploi-Avenir au Québec-Perspectives professionnelles jusqu'en 1993	Sylvain Belisle Emploi et Immigration Canada	(514) 283-4942
(8)	Perspectives du marché du travail et analyse structurelle Québec 1971-1981	Commission d'emploi et d'immigration Canada (CEIC)	(514) 283-4942
(9)	Compilation spéciale des données de 1987	Jean Cadoret Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec	(418) 683-2991
(10)	Compilation spéciale des rapports des comités paritaires de l'automobile pour 1987	Eugène Cantin Direction des décrets MT	(418) 643-4415
(11)	Industrie des services d'entretien et de réparation d'automobiles, Canada	Woods Gordon pour SPPC	
(12)	L'électronique automotive en l'an 2000, avril 1988	Ford du Canada limitée Section des communications techniques	
(13)	Surplus et pénuries de main-d'oeuvre en régions, Québec 1989	MMSR	

Référence	Titre du document	Personne contactée	Téléphone
(14)	Répertoire des profils de formation professionnelle, Index général	Direction de la formation professionnelle, MÉQ	
(15)	Carte des enseignements pour 1988-89	Direction de la formation professionnelle, MÉQ	
(16)	Organisation des activités éducatives, primaire-secondaire, Instruction 1989-90	MÉQ	
(17)	Compilation spéciale des inscriptions et des diplômés en équipement motorisé de 1985 à 1988	Jean-Claude Gagné Direction de l'aide aux usagers, MÉQ	(418) 643-1761
(18)	Statistiques sur l'évolution de l'inscription des clientèles en formation professionnelle dans les C.S. pour 1988-89 (7 octobre 1988)	Direction de la formation professionnelle, MÉQ	
(19)	Rapport d'activités à l'éducation des adultes pour 1985-86	Serge Faucher Direction générale de l'éducation des adultes MÉQ	(418) 643-6378
(20)	Calcul des subventions de l'allocation de base à l'Éducation des adultes	Serge Faucher Direction générale de l'éducation des adultes, MÉQ	(418) 643-6378
(21)	Répartition des adultes inscrits à des plans de formation, année 1988-89	Serge Faucher Claude Therrien Direction générale de l'éducation des adultes MÉQ	(418) 643-6378 (418) 643-3206
(22)	Statistiques sur les personnes rejointes par activité de formation, année 1987-88	Réal Gauvin MMSR	(418) 643-2223
(23)	Fichier sommaire, répartition des effectifs en enseignement professionnel intensif selon le secteur profil	Gilles Couture Direction générale de l'enseignement privé MÉQ	(418) 643-8156
(24)	Répartition des élèves inscrits aux nouveaux programmes de formation professionnelle (jeunes et adultes scolarisés«jeunes»)	Claude Therrien Direction de l'aide aux usagers, MÉQ	
(25)	Répartition des adultes inscrits à des plans de formation	Claude Therrien Direction de l'aide aux usagers, MÉQ	

Référence	Titre du document	Personne contactée	Téléphone
(26)	Guide pratique pour la conception-rédaction d'outils d'apprentissage individualisés : cadre provisoire de référence pour la conception-rédaction de matériel didactique en mécanique automobile	André Breault Direction de la formation professionnelle, MÉQ	(418) 646-4222
(27)	Guide pratique pour l'élaboration des plans de développement de secteur	André Blanchet Direction de la formation professionnelle, MÉQ	(418) 646-4233

BIBLIOGRAPHIE ET PERSONNES-RESSOURCES

Références bibliographiques

PERSONNES-RESSOURCES

PERSONNES-RESSOURCES

Association professionnelle de la vente
de l'automobile du Québec
Raymond Francoeur
Tél.: (418) 687-2525

Association des propriétaires d'autobus du Québec
Jacques Guay
Tél.: (418) 522-7131

Association du transport écolier du Québec
Tél.: (418) 681-1276

CSR Louis Fréchette
Jean-Marie Chabot
Coordonnateur de la formation professionnelle
Tél.: (418) 837-0241

CS Thetford Mines
Michel Lafontaine
Tél.: (418) 335-2921

CSR de la Mauricie
Pierre Raiche
Enseignant
Tél.: (819) 536-5675

Service des secteurs d'activité économique
MMSR
Réal Gauvin
Tél.: (418) 643-2223

Hewitt Équipement ltée.
Yves St-Onge
Instructeur
Tél.: (514) 630-3196

CPA Cantons de l'Est
Gaston Lévesque
Directeur général
Tél.: (819) 566-0616

Association du camionnage du Québec inc.
Raymond Bréard
Tél.: (514) 484-7584

Association nationale des camionneurs artisans inc.
Yvon Beaumont
Tél.: (418) 623-7923

Association des industries de l'auto du Canada,
division Québec
Ludovic Dionne
Tél.: (514) 339-1399

CS Thetford Mines
Ronald Lessard
Conseiller pédagogique, Éducation des adultes
Tél.: (418) 338-7808

CSR des Vieilles Forges
Cyrille Lafrenière
Directeur, Éducation des adultes
Roland Auclair
Coordonnateur, Enseignement professionnel
Tél.: (819) 379-6565

Corporation des concessionnaires d'automobiles
du Québec inc.
Denys Demers
Tél.: (418) 683-2991

Formation PRO FP enr.
Pierre-Paul Racicot
Tél.: (418) 649-0910

CPA Trois-Rivières
Jean Bellerive
Directeur général
Tél.: (819) 376-6378

Bureau régional du MÉQ
Trois-Rivières
Reynald Gagnon et Georges Lefrançois
Responsables de la formation professionnelle
Tél.: (819) 376-3711

L.J. Deshaies Moteur ltée.
Rodrigue Bergeron
Gérant général
Tél.: (819) 373-5811

Garage Charest et frères inc.
André Charest
Vice-président
Tél.: (819) 376-3754

L'Écho du transport
Jean-Roch Savard
Rédacteur en chef
Tél.: (514) 337-9043

M.C. Équipement inc.
Colin R. Wetmore
Président
Tél.: (819) 379-9333

Camions Western Star T-R
Robert Blouin
Gérant du service
Tél.: (819) 374-7914

Comité technique de camionnage du Québec
Luc Leclerc
Président
Tél.: (514) 598-4562

SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AÉC	Attestation d'études collégiales
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
CAÉQ	Classification des activités économiques du Québec
CCDP	Classification canadienne descriptive des professions
CCQ	Commission de la construction du Québec
CÉC	Certificat d'études collégiales
CÉP	Certificat d'études professionnelles
CFP	Commission de formation professionnelle
DÉC	Diplôme d'études collégiales
DÉP	Diplôme d'études professionnelles
DFP	Direction de la formation professionnelle
FG	Formation générale
MÉQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MÉR	Ministère de l'Énergie et des Ressources
MESS	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
MMSR	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
MQPP	Modèle québécois de prévisions par profession
PPO	Programme par objectifs
PPS	Préparation professionnelle spécifique
SPPC	Service de projection des professions au Canada

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-4138-52
8990-895